





NOUVELLES GUÈPES

SOMMAIRE DU QUATRIÈME VOLUME.

De la vanité des écrivains — Les livres et les carpes — Droit de jambage exercé par MM. les auteurs dramatiques. — L'empereur de Russie et les cheveux de ses sujettes. — Les livrets des domestiques — Nouvelles de l'habit de M Onfroy de Bréville. — La chatte métamorphosée... en duchesse. — Deux robinets pour un seul tonneau — Une cliente du docteur C***. — Les tables tournantes. — Le père et le fils. — Entre la coupe et les lèvres. — Un nouveau tonnerre. — Modes d'hommes et modes de femmes. — Dangers de Paris le soir. — Une variété de Mécène — Ma propriété litteraire. — Le pain bénit. — Seize vers. — Trois noms, dont une grimace et un faux nez — Sur le bonheur.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.

NOUVELLES

GUÊPES

PAR

ALPHONSE KARR

IV



PARIS
BLANCHARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
78, rue Richelieu, 78
ANCIENNE MAISON HETZEL

1854

NOUVELLES

GUÊPES



On s'occupe en ce moment beaucoup des subsistances. — La protection qui n'a jamais protégé que la misère et la faim de tous, au bénéfice de quelques-uns, — est à l'agonie. On me permettra d'être un peu heureux de voir près de battre la chamade une citadelle dont j'ai bien démoli quelques pierres. — Des messieurs, fiers de tenir correctement un

carré de verre dans l'arcade de l'œil, orgueilleux de porter les premiers des pantalons à carreaux trop larges, — boursouflés de joie d'avoir « l'air anglais, » me reprocheront ma vanité de chanter ainsi la victoire d'une armée dans les rangs de laquelle j'ai combattu parmi les premiers.

Eh quoi! adopter une idée parce qu'on la croit juste et utile au bien de tous, marcher résolûment, seul ou presque seul, contre le courant de la foule; avoir raison trop tôt et tout seul, c'est-à-dire 'exposer de gaieté de cœur à la haine des uns, au mépris des autres; faire lever, pendant dix ans, des épaules, et quelles épaules! passer pour un fou, parce qu'on ne partage pas la folie commune du moment!

Et ensuite, quand votre idée triomphe, voir ceux qui l'ont combattue, par bêtise ou par cupidité, ceux qui ne vous ont ménagé ni le dédain dans le premier cas, ni la haine et la persécution dans le second, s'atteler à cette idée victorieuse; venir, après la bataille, dépouiller les vaincus et les morts, leurs alliés d'hier, et exiger de vous que vous les aidiez à cacher vos luttes, vos déceptions et enfin votre triomphe. — Allons donc! ce serait trop commode.

Ce serait permettre aux gens de parier après la

course faite pour le cheval vainqueur, et d'empocher les enjeux.

Ah! vous appelez cela de la vanité! Eh bien! oui, j'accepte votre reproche ; — mais le monde doit beaucoup aux vaniteux, — aux vaniteux surtout qui ont cette espèce de vanité qui vous fait dédaigner les succès faciles qu'on obtient en se mêlant à la folie, à l'injustice, à la crédulité, à l'ingratitude du moment.

Cette vanité qui vous porte à affronter, pendant dix ans, le dédain, le mépris et la haine, — pour voir triompher un jour, au bénéfice de tous, une idée généreuse et raisonnable, — qui vous fait jeûner pendant dix ans, pour qu'un jour tout le monde ait à manger, quand vous, vous n'aurez plus de dents.

Ah! vous voulez être vaniteux de ce que vous avez un beau gilet, de ce que votre grand-père était un insigne fripon qui vous a laissé beaucoup de l'argent d'autrui ; vaniteux de ce que vous payez cent mille francs les faveurs indivises de telle ou telle courtisane, — comme si l'amour qu'on paye valait jamais plus de cinq francs!

Ah! vous voulez être fier de votre nullité et de votre sottise, et vous ne voulez pas qu'on soit un peu fier du bien qu'on arrive à faire malgré vous et malgré ceux à qui on le fait!

Ah! l'orgueil! belle et grande folie que la Providence a donnée à l'homme! fumée éclatante au prix de laquelle l'homme consent à tous les sacrifices, se livre à toutes les corvées, s'expose à tous les dangers. L'orgueil! mais, sans l'orgueil, pas de conducteurs de nations, pas d'artistes, pas de poëtes. L'orgueil, cette illusion bizarre qui fait que, pour obtenir l'approbation d'une foule composée de gens dont dix à peine méritent à vos yeux que vous vous occupiez d'eux un instant, — vous ne reculerez devant aucune abnégation, aucune lutte, aucune épreuve!

On trouve quelquefois dans les bassins de Fontainebleau des carpes qui portent des anneaux d'argent sur lesquels est inscrite une date qui remonte à François Ier.

On voit souvent dans une forêt un chêne séculaire sur lequel un nom gravé a grandi avec l'arbre.

Eh bien! si c'est celui qui a planté l'arbre qui a gravé son nom; — si c'est celui qui a mis la carpe à l'état de frétin dans le bassin qui lui a attaché cet anneau, — que celui qui, plusieurs siècles plus tard, mangera la carpe, que ceux qui conversent d'amour sous l'ombrage protecteur du chêne puissent voir d'un œil distrait la date et le nom de ceux qui

leur ont fait ces loisirs et ces plaisirs ; qui le trouve mauvais ?

Et vous ne voulez pas que l'écrivain et le philosophe inscrive son nom sur le jeune arbre qu'il plante, dont d'autres auront l'ombrage, et auquel peut-être il sera pendu ! qu'il l'attache au petit poisson, qu'il ne verra sans doute pas devenir grand, et qui sera mangé par d'autres ! — Les idées sont aussi longues à grandir que les arbres et les carpes.



En général, les auteurs dramatiques ou ceux qui veulent le devenir s'arrogent, sur les ouvrages des autres, un droit de dîme et de jambage qu'il me semble assez difficile de justifier, si ce n'est par la durée de l'abus, — les abus ayant l'habitude d'invoquer la prescription avec succès.

Un homme qui veut faire un roman n'oserait pas prendre le sujet, les circonstances et tout ou partie des phrases d'un roman d'un autre auteur de romans ; un auteur qui veut faire un drame n'oserait pas, du moins ouvertement, prendre le sujet des scènes et un peu du dialogue à un autre auteur de drames.

Sur quoi les auteurs dramatiques fondent-ils leur prétendu droit de prendre les livres d'autrui pour en faire des pièces?

On m'a fait assez souvent l'honneur de ces emprunts. — *Riche d'Amour* se retrouverait dans *Feu Bressier,* — une scène de *Don César de Bazan* est tout entière dans une *Histoire invraisemblable*, etc., etc.

Quand j'ai réclamé, — on m'a presque traité de voleur, — du moins de vaniteux, et on m'a dit que ce que je réclamais n'en valait guère la peine. — A l'exemple d'un célèbre *tireur* qui, pris la main dans la poche par un homme dont il volait le mouchoir, lui dit : « Avare! pour un mauvais mouchoir de coton! » messieurs, avais-je le droit de dire : Ce que vous m'avez pris est peut-être mauvais, mais avouez que ce n'était pas votre avis ce jour-là?

Il y a deux ans, trois ou quatre feuilletonistes voulurent bien constater qu'une petite pièce appelée *Christian et Marguerite* leur paraissait empruntée à un roman de moi, qui s'appelle *Midi à quatorze heures.*

Je reçus une lettre de trois pages, signée des deux auteurs de la pièce, et évidemment écrite par un seul des deux.

Dans cette lettre, MM. Pol Mercier et Ed. Four-

nier me réprimandaient et me gourmandaient très-sévèrement; — ils m'accusaient un peu de vouloir m'accrocher à leurs succès et leur dérober quelques-uns de leurs rayons. — Ils voulaient bien cependant m'excuser, parce que, sans doute, les feuilletons « avaient trompé ma religion. »

Ils ajoutaient :

« Quand vous aurez reçu *Christian et Marguerite*, dont nous vous destinons un des premiers exemplaires, — vous serez vite persuadé que notre pièce effleure à peine un des côtés de votre nouvelle, dont nous ignorions complétement l'existence; vous reconnaitrez loyalement que vous avez été injuste envers nous. »

J'avoue que je fus touché de la réprimande, et que je me mis à attendre la pièce, très-décidé à reconnaitre loyalement que j'avais été injuste envers MM. Pol Mercier et Ed. Fournier, et à faire querelle à MM. Janin, Gautier, à Ed. Thierry, Saint-Victor, de Fiennes, etc., dont le compte rendu et l'opinion m'avaient induit en erreur.

Seulement, la pièce dont on m'avait destiné un des premiers exemplaires n'arriva jamais, — et je dus garder la conviction que l'un des deux collaborateurs avait trompé l'autre; j'espère que c'est celui qui n'a pas écrit la lettre, tant cette lettre est pleine

d'honnête indignation, non-seulement contre l'accusation, mais aussi contre le plagiat lui-même.

Fontenelle était roi de la fève, un jour de l'Épiphanie.

— Ah! vous voilà roi, dit quelqu'un à ce monarque de raccroc, — serez-vous despote?

— Parbleu, belle question! répondit le philosophe.

Mais, en fait de royauté et de despotisme, parlez-moi du czar; — voilà un homme qui entend son affaire et qui peut faire des choses utiles!

Voici de quoi il s'agissait. — Le czar avait vu une très-belle juive qui allait se marier; — il la revit quelques jours après la cérémonie et s'aperçut que le rabbin lui avait coupé une partie d'une longue et épaisse chevelure qu'il avait admirée. — On lui apprit que c'était l'usage.

Un roi de France, un roi d'Angleterre, un roi d'Espagne, ne pourraient rien faire en pareille circonstance; ils ne pourraient qu'exprimer, chacun en sa langue, quelques regrets stériles. — Il n'en est pas de même du czar. — Les autres rois, auprès de lui, sont des gens timides et sans initiative.

Ils aiment bien le poisson, mais ils n'en mangent pas, de peur des arêtes.

Ils mordraient bien dans une belle pêche veloutée, mais ils craignent de se casser les dents sur le noyau.

Ils aiment le sucre d'orge, mais ils n'osent en croquer un morceau, ils le sucent sournoisement.

Le czar, lui, a lancé un ukase par lequel il défend à ses sujettes de se couper les cheveux sans sa permission.

Voilà, à la bonne heure, un homme qui sait distinguer les choses importantes ; — il ne se laisse pas tromper par les phrases et les préjugés de la diplomatie ; — il sait qu'au moment où il se dispose à étendre sa domination, il y a quelque chose de plus grave que de conquérir de nouveaux sujets, c'est d'empêcher ses sujettes de devenir laides. — Aux yeux de la philosophie, du bon sens et de la nature, il est peu important que telle ou telle province paye des impôts au *Grand Turc*, comme on disait jadis, ou à l'empereur de presque toutes les Russies, — je dis presque toutes, puisqu'il veut en prendre une de plus ; — il est peu important que la couronne d'un roi ait un fleuron de moins, — que le turban du Grand Seigneur soit un peu aplati ; mais il est important, mais il est sé-

rieux qu'une belle femme ne coupe pas, ne gâte pas le diadème de ses cheveux, — ce signe d'une royauté légitime, celle-là !...

Protéger la beauté de toutes les forces du despotisme, c'est d'un esprit intelligent, qui a quelques petites choses à se faire pardonner. — En France, où nous avons eu des gouvernements qu'on appelait despotiques, les membres momentanés du pays auraient échoué dans une semblable entreprise : — quand il a plu aux femmes de se peindre les cheveux en blanc ou le visage en rouge ; — quand il leur a plu, au moyen d'une coiffure pyramidale, de se placer le visage au milieu du corps, ou de se couper les cheveux à la Titus, — ou de s'affubler de perruques blondes, — ou de se mettre la gorge sous le menton, et la taille sous les bras, — ou de se faire chaque bras plus gros que le corps, sous prétexte de manches à gigots, — ou de se construire, comme aujourd'hui, des croupes grotesquement développées et mal placées, ni Louis XIV, ni Napoléon, n'auraient pu l'empêcher et ils ne l'ont pas essayé.



Une femme un peu sotte, croyant relever une beauté contestable en faisant comprendre qu'elle

était riche, disait : « Quand je me suis mariée, — c'était aux colonies, — des esclaves mirent trois jours à porter sur des brouettes l'argent de ma dot de l'habitation de mon père à celle de mon mari.

— Pauvre femme ! dit un des auditeurs.

— Et de quoi me plaignez-vous, monsieur? dit-elle.

— Je vous plains, madame, et de l'insolence et du mauvais goût de l'homme qui exigea tant d'argent pour partager votre lit. »



Une chose que j'avais proposée et qui se fait, les livrets imposés aux domestiques.

Autre chose que j'avais proposée et qui ne se fait pas.

On a repêché dans la Seine, l'autre jour, une pauvre fille qui se noyait, parce qu'elle ne trouvait à se placer comme servante, et qu'elle ne voulait pas rester plus longtemps à la charge de sa famille.

Beaucoup de domestiques veulent trouver des places ; — beaucoup de gens veulent trouver des domestiques ; — les bureaux de placement, qui ne

sont, le plus souvent, que des cavernes immondes, ne présentent aucune garantie, et rançonnent les domestiques précisément au moment où ils sont sans place, et conséquemment n'ont pas d'argent.

Pourquoi n'y aurait-il pas, à la préfecture de police, un bureau de placement où se feraient inscrire gratuitement tous les domestiques sans place, en déposant leur livret, sur lequel on releverait leurs services antérieurs, le prix qu'ils veulent gagner, leurs talents, leur âge, etc.? Ceux qui ont besoin de domestiques iraient consulter ces listes avec sécurité. Pourquoi n'étendrait-on pas ce soin à toutes les professions qui sont dans le même cas, c'est-à-dire à toutes les personnes qui sont exposées à chercher des places sans résultat, quoiqu'il y ait des places qui cherchent des employés? Je veux parler des précepteurs, des maîtres en tous genres, des commis, etc.

Ce serait une bonne institution; c'en serait une excellente, si l'on imitait en même temps ce qui vient de se créer en Autriche : c'est un établissement ayant pour objet de former, gratuitement, de bonnes et habiles servantes. Il compte déjà deux cent quatre-vingt-quinze pensionnaires auxquelles on enseigne, indépendamment de tous les travaux spéciaux, la lecture et l'écriture, la religion, l'arith-

métique, la couture, le raccommodage, le blanchissage et le repassage du linge.

Pour peu qu'on leur apprenne aussi à ne pas trop voler leurs maitres, à ne pas les empoisonner et à ne pas les couper en morceaux, cet établissement doit avoir les meilleurs résultats.



Je retrouve une lettre que j'ai reçue dernièrement, après avoir insisté sur la nécessité d'imposer des livrets aux domestiques; je copie un ou deux passages :

« Monsieur,

« Il n'appartient qu'à un homme de votre espèce pour nous accabler de telles injures, — mais ça ne nous surprend pas, nous savons que vous ne griffonnez que des absurdités. — Que feriez-vous sans domestiques, vous qui nous blasphémez ? Il n'appartient qu'à un saltimbanque de votre génération pour nous dénaturer de la sorte, » etc.



En province, il paraît, on n'a pas souvent l'occasion de louer, et les personnes bienveillantes se contentent au besoin de prétextes. Pourquoi cette pénurie d'occasion ? parce qu'on voit les gens et les choses de trop près. On a dit : Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Je pense, au contraire, qu'il y aurait moins de grands hommes s'il n'y avait tant de valets, mais il ne s'agit pas ici de mon opinion.

En province, — comme dans un cercle de société, — comme dans une famille, on admet difficilement un grand talent ou une grande vertu chez quelqu'un que l'on connaît.

La réputation d'un homme de talent arrive dans la famille de dehors et en enfonçant un peu la porte.

Quoi ! un tel a fait un beau livre, ce petit qui avait un habit bleu, — qui allait à l'école avec moi chez le père Troncin, au coin des grandes allées? Allons donc ! ça n'est pas possible.

Un tel occupe dans l'État une grande position, c'est un administrateur habile, désintéressé. — Qui? lui, que j'ai vu pas plus haut que ça, — qui se mouchait sur sa manche, — enfin, mon cousin? vous badinez.

Voici un exemple d'un meilleur esprit, d'un es-

prit indulgent et qui ne marchande pas la louange, ou plutôt qui l'exhale comme les orangers exhalent leurs parfums :

On écrit de Caen à un journal pour donner les détails d'un incendie. Le correspondant cite, avec de justes éloges, les personnes qui ont concouru à éteindre le feu. — M. Joubert, qui, blessé à la jambe, est tombé dans les décombres et a couru risque de la vie; — M. Fossey, blessé au poignet; — M. Lechangeur, qui, tout malade qu'il était, a quitté son lit pour se mêler aux travailleurs.

Puis il ajoute :

« La belle conduite tenue par M. Onfroy de Bréville, conseiller de préfecture, mérite aussi d'être tout spécialement mentionnée : revêtu de son costume officiel, il était là, dès les premiers moments, excitant et dirigeant le zèle des travailleurs, tâche fort louable. »

Est-il arrivé quelque accident à l'habit de M. Onfroy de Bréville? *Au lieu de* tâche, *il faut lire :* tache.

Espérons que des nouvelles postérieures viendront dissiper l'incertitude dans laquelle le correspondant nous laisse à ce sujet.



On a vu de notre temps disparaître de la société et de la conversation la gaieté et l'enjouement, qui en faisaient presque tout le charme. — On a cru quelque temps que cela provenait de ce qu'il n'y avait plus de gaieté, de ce qu'il n'y avait plus d'enjouement, de ce qu'il n'y avait plus de jeunesse et plus d'insouciance, — de ce que les préoccupations d'argent, saisissant les hommes au sortir du collége, assombrissaient leurs riantes années.

Mais il faut renoncer à cette explication, — quand on voit les bals publics — et les parties de plaisir plus secrètes, — les soupers, les orgies, les danses bizarres et furieuses.

En renonçant à cette explication, il faut en chercher une autre pour les airs empesés, guindés, — froids, — dédaigneux, que prennent les jeunes hommes dans le monde.

C'est qu'on ne sait plus être à la fois gai et de bonne compagnie; c'est qu'on s'est habitué à ne trouver le plaisir et la gaieté que dans des amusements bruyants, de goût médiocre et même un peu crapuleux; c'est qu'on sait bien que, si on ouvrait

la bouche pour sourire, on ne pourrait s'empêcher d'émettre le rire bruyant, mêlé de hoquets du bal masqué ; — c'est que, si on dansait, on ne pourrait dissimuler les contorsions grotesquement indécentes de Mabille et du Château-Rouge ; — c'est que, si on parlait, on dirait peut-être des sottises et des incongruités ; — c'est qu'on se réfugie dans le silence et la gravité, parce qu'on n'a rien à dire ; — c'est qu'il est plus facile de faire de la roideur que de la dignité ; que l'on se juche péniblement sur un piédestal d'où l'on tomberait lourdement si on faisait un pas, si on risquait un mouvement.

J'ai vu, il y a quelque temps, un exemple frappant de la nécessité de cette mesure prudente.

Une excellente fille s'était fait épouser par je ne sais quel seigneur contemporain, — appelons-le le duc Trois-Étoiles.

Ça lui plaisait de devenir duchesse, — mais ça ne l'amusa pas longtemps de l'être. — La pauvre fille était obligée de se tenir roide et empesée, et jetait parfois autour d'elle des regards suppliants pour voir si de quelque point de l'horizon il ne viendrait pas quelque occasion de chiffonner son manteau blasonné. Le pauvre duc, de son côté, devenait de plus en plus morose.

« On m'a forcé d'apprendre à lire, écrivait-elle à

une de ses anciennes amies ; — on me disait que ça m'amuserait, que je lirais des histoires et des romans pendant les heures où je suis seule ; — car on ne veut pas que je voie mes anciennes connaissances, — et il ne s'en présente pas de nouvelles. — N'apprends jamais à lire, ma chère : c'était un piége. — Maintenant que je sais lire, on me donne de gros livres, pas amusants du tout, Bossuet et Frayssinous. J'aime mieux Frayssinous, parce que Bossuet, je le comprends un peu, et il m'ennuie, tandis que, si Frayssinous ne m'amuse pas, il ne m'ennuie pas non plus ; — je n'en comprends pas un traître mot ; — de sorte que ça m'est à peu près égal : je lis Frayssinous comme si je tricotais. »

De temps en temps le duc Trois-Étoiles saisissait ou faisait naître une occasion pour la pauvre... disons Augustine de jouer en public les rôles de duchesse ; — seulement il la surveillait et la tenait soigneusement, ces jours-là, en lesse et muselée ; — de plus, il établissait entre elle et le public un petit cordon sanitaire de quelques intimes ; — lui-même était toujours à portée de la tirer par sa robe si elle riait au lieu de sourire, si elle parlait trop haut, si elle faisait un geste trop brusque, etc.

Un jour, on la fit quêter dans une église de campagne, le jour de la fête. — Elle avait fait très-bien

et très-somptueusement les choses pour le pain bénit et les menus détails; — mais elle avait une si belle robe, que les femmes de l'assistance la prirent à l'instant même dans une haine profonde, — et que tout ce qu'on disait d'elle, récité comme tout ce qu'on dit de vrai ou de faux, — se trouva prouvé incontestablement et établi sans réplique. Quelqu'un aurait dit qu'elle avait coupé son père en petits morceaux, que personne n'aurait élevé le moindre doute à ce sujet. — Elle se tira assez bien d'affaire; — elle bouscula bien quelques chaises; mais, comme en même temps elle accrocha et déchira un peu ses dentelles, on le lui pardonna.

Elle était émue et rouge comme une pêche: — la sueur perlait sur son front; — elle fut bien délivrée et bien heureuse lorsqu'elle eut fini le tour de l'église, et qu'il lui fut permis de regagner sa place.

La messe finie, le duc Trois-Étoiles reçut, par un exprès, une lettre qui, pour une affaire des plus urgentes, le forçait de partir à l'instant même pour une de ses terres.

Il la laissa seule avec un vieil ami à lui, en lui recommandant de la surveiller et de ne pas sortir.

Mais il se donnait, ce soir-là, un bal à la suite de la quête de l'église. — La quête et le bal étaient

au bénéfice des pauvres ; le maire vint inviter madame la duchesse à embellir le bal de sa présence. — Elle refuse, le maire insiste ; — elle consulte le vieil ami, qui pense qu'un refus prolongé serait désobligeant, et lui dit : Allons à ce bal, nous y resterons un quart d'heure et nous nous éclipserons.

Mais le maire conduisit la duchesse jusqu'au fond de la salle, — et comme la salle se trouva bientôt pleine, il devint impossible de s'esquiver. On dansa ; on vint inviter la duchesse, qui répondit qu'elle était fatiguée et un peu souffrante. — Le mot était drôle, à voir sa belle, bonne, joufflue, rubiconde et épanouie figure.

— Est-ce que vous ne savez pas danser? lui demande tout bas le vieil ami.

— Au contraire, dit-elle d'une voix émue et stridente, si je refuse de danser, c'est que je danse trop bien. — Dieu sait, et la garde municipale aussi, — quels cercles on faisait autour de moi à Mabille et au Château-Rouge !

— Mais vous pourriez ne faire que marcher.

— C'est difficile.

Un peu après, elle dit :

— Quelle bête de musique est-ce que jouent ces gens ? Même pour un enterrement ça serait un peu

triste. Non, certes, je ne saurais pas danser sur ces airs funèbres.

Un peu après :

— Ah! c'est mieux, c'est dansant; et, ajouta-t-elle avec un soupir, c'est bien amusant de danser! — Il y a plus d'un an que je n'ai fait un pauvre petit pas en mesure. — Tenez, il faut que je danse.

— Mais prenez garde! vous venez de me dire que vous dansiez trop bien.

— Et vous, que je pouvais ne faire que marcher.

— Et vous, que c'était difficile.

— Oui, mais ça m'agace de voir les autres danser ; emmenez-moi ou je danse.

— Vous m'épouvantez.

— Il y a de quoi !

— Mais c'est impossible de s'en aller, tout le monde vous voit.

A ce moment l'orchestre fit entendre la ritournelle.

— Écoutez, dit-elle, je n'y tiens plus, il faut que je danse; il y a un moyen pour que je ne fasse pas d'extravagances, dansez avec moi.

— Mais c'est impossible, je suis vieux, je ne danse plus.

— C'est précisément ce qu'il faut; vous me mo-

dérerez, je serai bien obligé de me conformer à vos allures.

— Mais alors vous ne pourrez plus ensuite refuser de danser avec les autres, et le diable sait ce qui arrivera.

— Non, la contredanse finie, je ferai semblant de me donner une entorse, et vous me reconduirez tout de suite chez moi. — Allons, vite en place.

— Mais...

— Pas de mais...

— Non, décidément, c'est impossible!

A ce moment l'orchestre fit entendre un quadrille joyeux. Elle n'y tient plus, elle se lève.

— Je vais aller dire à ce jeune homme là-bas, ce blond, que j'accepte son invitation.

— Mais il ne vous a pas invitée.

— C'est égal, ce sera plus drôle.

— Eh bien! je vais danser avec vous.

On se met en place, la duchesse se tient roide, composée, marche à peine en mesure, ne sourit pas. La chaîne des dames se passe bien.

— Êtes-vous content de moi? dit-elle à son vieux cavalier.

— Très-content; vous avez une danse réservée, décente, on ne peut mieux.

Mais dans la figure suivante la duchesse s'anime

un peu, — ses petits pieds frappent le parquet sonore; en reculant elle se laisse faire un mouvement saccadé de la croupe, particulier aux dames de Mabille. Le jeune homme qui lui fait vis-à-vis, le blond en question, qu'elle avait remarqué, a vu et reconnu ce mouvement; il en est électrisé, il fait un cavalier serré très-accentué.

L'orchestre tombe pour la figure suivante sur l'air de *Drinn drinn*, — il s'agit d'un avant-deux entre le blond et la duchesse, — ils se regardent, ils s'animent; les grands pas risqués par le cavalier grisent la danseuse; — au lieu de traverser, il la prend dans ses bras, ils partent et s'échappent de la contredanse dans un galop violent. — Le chef d'orchestre, un moment surpris, se remet et ordonne le galop infernal de Musard. Tout disparait pour les danseurs; ils tourbillonnent enivrés, les autres danseurs s'arrêtent... Ils font quatorze fois le tour de la salle, aux applaudissements frénétiques de l'assistance. D'abord ils reproduisent les détails les plus singuliers, les plus ardents du galop de Musard. — Mais bientôt leur génie s'allume; ils inventent, ils improvisent, ils reculent les bornes du cancan gracieux, — et exécutent aux regards étonnés des figures qui font pâlir la *chaloupade* et la *tulipe orageuse*.

Mais le duc est revenu. Ne trouvant pas sa femme à la maison, il est venu jusqu'au bal. Il entre. Le vieil ami le voit; il poursuit les danseurs, — atteint la duchesse; — elle s'arrête, le regarde et va l'écouter, — mais voit son mari. Son danseur a fait un signe à l'orchestre, qui précipite le mouvement; elle est entraînée, subjuguée, ivre; ils repartent en galopant. Mais elle lui dit tout bas: — Je suis perdue! Sauvons-nous! — Ils font encore une fois le tour de la salle dans un galop frénétique.—Les beaux cheveux de la duchesse se sont dénoués. Tous deux sortent par une porte ouverte, toujours en galopant; ils traversent le jardin sans suspendre leur course. — Mais là est une voiture, ils montent dedans, — promettent dix louis au cocher. — Ils volent à Paris, de Paris en Belgique, de Belgique à Bade.

Voilà pourquoi la jeunesse parisienne est roide, contrainte, froide et dédaigneuse. — C'est qu'elle ne peut pas s'égayer à moins que ça.

Dans un procès récent, on demande à un témoin: Pourquoi vous faites-vous appeler duc de***? Ma foi, dit-il, c'est mon beau-père qui m'avait dit que j'étais duc.

Un autre, prévenu d'escroquerie, avait trouvé un titre si commun, si mal porté aujourd'hui, qu'il en avait pris quatorze. Il était, entre autres, duc, marquis et comte.

C'est une sottise de laisser avilir ainsi les titres et les décorations, cette monnaie qui est noble parce qu'on paye avec elle ce qui serait déshonoré par le contact de l'argent.

L'homme aux quatorze titres faisait un commerce de décorations, il avait une boutique des mieux assorties, — comme M. Villaume, dont «le secrétaire plaçait des domestiques.» Alexandre, car de tous ses titres l'acte d'accusation ne lui laisse qu'un prénom, Alexandre avait un chancelier qui faisait des barons. Dans les bonnes occasions il tirait un fort bon parti des brevets sur parchemin qu'il délivrait, mais il finissait, dans certains moments, comme un homme qui n'aurait pas de monnaie, par donner de grosses pièces pour des objets de peu de valeur. — On s'étonnait depuis quelque temps de voir des chemisiers, des bottiers, des gantiers portant à leur boutonnière des petits bouts de ruban de couleurs variées, — à l'exception de la couleur rouge, — notre homme avait rendu cet hommage à la Légion d'honneur, qu'il n'en vendait pas les insignes; il se les était accordées à lui-même, mais il

n'en donnait à personne.— Il s'était je crois nommé commandeur.

Il se servait des différents ordres européens pour solder ses fournisseurs. — Son tailleur avait été fait membre de l'ordre de Sainte-Anne de Russie ; — son bottier était chevalier de la Rédemption ; — l'ordre des Quatre-Empereurs avait été accordé à son chemisier : — celui de l'Immaculée Conception à son portier, pour avoir ciré ses bottes pendant un an ; — à un fabricant de maroquineries, il avait accordé le Lion de Holstein, en acquittement d'une facture; mais il redemanda sa monnaie, — c'est-à-dire qu'il fallait ajouter l'appoint d'un nécessaire et d'un dîner chez Voisin.



Un membre du parquet a dit, il y a quelques jours, dans une audience solennelle de la Cour d'appel : « Cette cause, messieurs, est digne de *toute* l'attention de la Cour. »

Je voudrais bien que, pour l'instruction des plaideurs, on donnât la liste des causes qui ne méritent qu'une partie de l'attention de la Cour.



Plusieurs frères de mon père ont été soldats; quand j'étais enfant, je les voyais penchés devant l'âtre, devisant et caressant leurs longues moustaches, en fronçant leur front cicatrisé; ils avaient l'air si sérieux, si sévères même, que je pensais qu'ils devaient traiter ainsi entre eux les sujets les plus graves et les plus profonds. Je m'avisai un jour d'écouter. — Il paraît, disait l'un, que le troisième régiment de hussards va avoir au dolman une petite ganse noire qui fera très-bien. — J'aimerais mieux la ganse verte, répondait l'autre. — Puis ils restaient silencieux pendant un quart d'heure, attendant qu'il vînt à l'un d'eux une autre idée.

D'autrefois ils racontaient des souvenirs du temps de la guerre. Voici une de ces histoires :

Une vivandière, au camp de ***, avait installé une tente sous laquelle elle vendait de la bière, et quelle bière ! on ne se rappelait pas en avoir bu de semblable de mémoire de soldat. Elle la vendait bien un peu cher, un sou le verre; mais cependant la tente ne *désemplissait pas*. Un cantinier, un jour, l'entendit qui criait : Ma bonne bière ! et il vit quelle

affluence elle attirait ; il établit une tente derrière celle de la vivandière, et là, il se mit à crier : Ma bonne bière à deux liards le verre ! — Comment, se disait la vivandière, peut-il donner sa bière à deux liards ? — la mienne me coûte cela. — Il faut que sa bière soit mauvaise, — les pratiques me reviendront ; mais les pratiques ne revenaient pas.— Seuement, un homme, distrait ou sourd, qui n'avait pas entendu les promesses provoquantes du cantinier, entra sous la tente de la vivandière, s'assit dans un coin, et lui dit : Garçon, de la bière !

Voilà, pensa la marchande, le mauvais sort conjuré ; et elle se rappela que, depuis plus d'une heure, elle n'avait pas entendu la voix de son concurrent.

La vivandière prit une chope bien nette, la mit sous le robinet de son tonneau à une certaine distance pour la faire mousser, — puis elle tourna le robinet ; mais la bière ne coula pas. Qu'est-ce à dire ? — Elle alla chercher un tuyau de paille, et le glissa dans le robinet ; elle souffla dedans, elle secoua le tonneau, — il ne vint rien.

Enfin, elle s'aperçut que c'était sa propre bière à elle que vendait son voisin depuis deux jours. — Il avait adossé sa tente à celle de la vivandière, et, au travers des deux toiles, il avait pratiqué un trou et

adapté un robinet au même tonneau, au tonneau de sa voisine, dont il avait ainsi vendu toute la bière.

Cette histoire m'est revenue à l'esprit à propos du singulier droit de dîme et de jambage que s'arrogent les auteurs qui font des pièces sur les œuvres des écrivains qui font des livres.



Si j'avais l'honneur d'être femme, je me sentirais émue, inquiète et indignée d'une chose qui frappe les yeux à chaque pas dans les rues.

Avant l'époque où j'ai renoncé à avoir jamais rien qui m'appartînt, — j'avais dans un atelier toutes sortes de présents de mes amis, — entre autres, des statuettes de Pradier. — Une femme me dit un jour : « C'est un grand tort d'accoutumer les yeux à la réalisation des formes rêvées par les sculpteurs et par les peintres; on se rend ainsi difficile; l'excès de goût conduit au dégoût et à l'injustice, et on finit par exiger des pauvres femmes des perfections qui ne sont pas dans la nature. »

Paris est la seule ville où il n'y ait pas de femmes tout à fait laides. La Parisienne s'approprie et s'as-

simile avec tant d'adresse et de grâce toutes sortes de choses qui en réalité ne lui appartiennent pas, qu'elle fait des attraits qu'elle a et de ceux qu'elle emprunte un tout homogène, un fagot de charmes bien difficile à démêler; de sorte qu'on aime dans une Parisienne, — sans s'en apercevoir, — autant de soie que de peau, autant de dentelles que de cheveux. Il semble que les fleurs naissent, croissent et s'épanouissent dans sa chevelure tout naturellement, comme les bleuets dans les blés. Il semble que la dentelle appartienne à ses épaules, comme les plumes appartiennent au colibri; — que la jupe de soie qu'elle traîne fait partie d'elle-même, comme la queue constellée que traîne le paon. Non-seulement la Parisienne décide des couleurs qu'on portera dans toute la France et dans le monde entier, mais encore elle édicte de temps en temps telle ou telle forme inusitée pour le corps féminin. Ces inventions (je parle surtout des dernières) ne sont pas toujours raisonnables ni heureuses. Mais les lois de la mode sont les seules auxquelles on obéisse dans notre pays. Je crois même qu'il n'y a pas en réalité d'autres lois. — On porte, telle année, des jupes trop longues et des idées au moins libérales; telle autre, des chapeaux trop petits et des idées au moins réactionnaires.

On a vu les Parisiennes faire savoir au monde entier, sous le règne de Louis XVI, que le visage des femmes serait à l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, au milieu du corps, — et le monde entier a obéi... Aujourd'hui, il a été décidé que les hanches changeraient de place, et elles ont changé de place. — Le diable sait où elles sont !

Il est une sorte de femmes pour qui ces révolutions sont faciles : ce sont celles auxquelles la nature paresseuse a confié le soin de se faire elles-mêmes. Celles-là n'ont aucune peine à se conformer aux lois qui se succèdent : elles sont dans l'ordre physique ce que sont dans l'ordre moral les hommes sans idées et sans convictions.

Mais pour celles auxquelles la nature n'a pas témoigné la même confiance, pour celles qui ont reçu leurs formes toutes faites, pour celles qui sont en général les plus belles, il se présente d'immenses difficultés, et il est bien rare qu'elles arrivent à ne pas être vaincues par les premières. Ces charmes un peu artificiels ne doivent être servis aux regards que tout prêts, et il est d'une inconcevable imprudence de laisser pénétrer le public dans les coulisses de ces artistes en beauté.

Eh bien ! c'est sur cette imprudence que je veux appeler l'attention des femmes. Il n'y a pas au-

jourd'hui dans Paris une seule rue dans laquelle il ne se trouve une boutique où l'on fasse l'exhibition publique, aux vitres et dans la montre, — d'objets bizarres en étoffe de crin — qui trahissent le secret qu'il y a des marchands de hanches, et de mille autres choses.

Cette révélation ne peut manquer de propager l'incrédulité qui a déjà attaqué et renversé tant de choses, et qui menace incessamment de renverser le culte et la religion de la beauté.

Je ne parlerai pas de l'inconvenance de semblables exhibitions ; je pense qu'il suffit de ce qu'elles ont d'imprudent et de dangereux pour engager toutes les femmes à défendre à leurs fournisseurs, sous peine d'abandon, d'exposer ainsi aux regards ces secrets terribles.

Il est cruel pour les hommes, en passant dans une rue, de voir des choses qui vous forcent à vous demander si votre cœur n'a pas battu plus d'une fois pour des attraits empruntés à la crinière d'un cheval de fiacre, — et de dire : — Je ferai peut-être dans quinze jours bien des folies pour cette étoffe de crin-là.



Les rues de Paris sont en ce moment extraordinairement encombrées de voitures. En voici la cause : quelle que soit la multiplicité des voitures, si elles sont à peu près de la même espèce, c'est-à-dire si elles ont à peu près la même vitesse, il n'y aura pas d'embarras, ou les embarras ne seront pas de longue durée. — Une voiture bourgeoise peut marcher derrière un fiacre en ne sacrifiant qu'une faible partie de sa rapidité. Mais si l'encombrement est causé par une ou deux lourdes charrettes qui ne marchent qu'au pas, il faut que toutes les voitures qui se trouvent derrière prennent l'allure des charrettes, et cela pendant un temps indéterminé, durant lequel il s'amasse un nombre infini de voitures sur le même point, au grand empêchement de la circulation et au grand danger des piétons.

Que deux de ces lourds chariots viennent en sens inverse, et l'embarras devient inextricable, sans compter que beaucoup de charretiers, prenant la gêne qu'ils causent pour un pouvoir, en sont très-souvent fiers et insolents, et se plaisent à l'augmenter. — C'est le propre des puissances injustes de s'étendre à la façon des taches d'huile.

Cet inconvénient est fréquent aujourd'hui plus que je ne l'ai jamais vu, à cause de la multiplicité des démolitions et des bâtisses qui exigent un transport perpétuel de matériaux dont les uns entrent dans la ville, tandis que les autres en sortent.

Je crois me rappeler qu'autrefois les ordonnances de police prévenaient ces embarras, même à des époques où ils auraient été moins fréquents et moins graves qu'aujourd'hui. Si ma mémoire me trompe, si cela n'a pas existé, tant mieux ! c'est que je l'invente, et ma gloire en sera plus grande. Mais j'ai bien peur de ne pas l'inventer.

Les charrettes pesamment chargées et d'une marche lente ne devaient entrer dans la ville, la traverser et la parcourir que jusqu'à une certaine heure, — de très-grand matin ; — ce parcours cessait d'avoir lieu à l'heure où les voitures rapides commencent à circuler dans les rues.

Cela ne gênait en rien l'approvisionnement des matériaux nécessaires aux constructions ; on les apportait plus matin et on en apportait davantage à la fois. Je crois encore que ces voitures lourdes et lentes devaient n'entrer dans Paris que par la barrière la plus rapprochée du point de leur destination. — C'est une mesure qu'il faudra prendre ou

reprendre, si l'on veut éviter l'encombrement et les accidents.



L'autorité a donné des étrennes aux habitants de Paris. A partir du 15 décembre, toutes les permissions accordées aux joueurs d'orgue, chanteurs, musiciens ambulants et saltimbanques, ont été annulées.

« De nouvelles autorisations *pourront* être accordées. »

Beaucoup de gens se sont plaints amèrement plus d'une fois, avec quelque raison, de ces musiciens qui, renonçant à l'espoir d'être appelés et de se faire payer pour être entendus, ont imaginé de se faire payer pour s'en aller, par ceux qui ne veulent plus les entendre.

Il va donc, pendant quelques jours, se faire un grand silence pour qu'on s'entende mieux échanger les vœux menteurs, hypocrites et intéressés qu'il est d'usage de se porter à la fin des années.

Silence donc, la clarinette, cet instrument qui rend sourds ceux qui l'entendent, et aveugles ceux qui en jouent, ou du moins cet instrument au moyen duquel les aveugles rendent les autres sourds !

Laissez-nous entendre une bonne fois les félicitations annuelles, que nous sachions s'il est vrai, comme nous le soupçonnons, que ce sont toujours les mêmes qui se récitent à n'importe qui.

Silence, — les orgues, justement appelées barbares, — boites incommodes dans lesquelles les Auvergnats s'occupent à moudre des airs de musique, au moyen d'une manivelle semblable à celle qui sert à moudre le café, — avec cette vigueur qui leur sert à fendre le bois !

Silence, laissez parler les portiers, — laissez-leur adresser à des locataires quelquefois plus pauvres qu'eux ce jour-là — ces discours pour lesquels on ouvre la main au moins autant que la bouche.

Silence, — troubadours et trouvères des rues ! — vous faites tant de bruit qu'on ne s'entend pas mentir.

Arrêtez-vous, saltimbanques, laissez-nous voir un peu bien d'autres souplesses du corps et de l'esprit !

Mais quelques-uns des joueurs d'orgue, musiciens et aveugles à clarinette, recevront de nouvelles permissions. — « Pourront être accordées » veut dire qu'il sera fait un choix par l'administration. — Ce choix sera-t-il basé sur le plus ou moins de talent des virtuoses, sur le moins ou le plus de tapage des instruments ? — Les professeurs du Conservatoire

seront-ils appelés à une audition des aveugles joueurs de clarinette, des Auvergnats joueurs d'orgue, etc.? — Renverra-t-on fendre et scier du bois ceux qui seront jugés fendre trop les têtes et scier trop les oreilles?

Les troubadours et trouvères n'ont pas perdu l'espérance. L'espérance leur est laissée pour leurs étrennes. En est-il de même des sorciers, devins, pythonisses des rues, des nécromanciens de carrefour? Leur est-il à tout jamais défendu de pronostiquer? Il n'y aurait pas grand mal.

Que chacun vive au jour le jour, se contente du présent, et ne croie pas à l'avenir. C'est l'opinion du poëte latin. *Carpe diem.*

Cette ordonnance, entre autres choses qu'il est juste d'approuver, défend aux saltimbanques de se faire accompagner par des enfants âgés de moins de seize ans.

Il n'y aura plus que les saltimbanques volontaires qui se décideront pour cette profession à l'âge du discernement légal, à seize ans.

Les théâtres, et surtout certains theâtres, où le bruit a remplacé la musique,—et les chanteurs qui crient et hurlent au lieu de chanter, doivent s'applaudir de l'article de l'ordonnance qui ordonne aux saltimbanques, chanteurs et musiciens, de cesser leurs repré-

sentations gratuites avant six heures du soir en hiver, dans la saison des théâtres. — Autrefois, ces divers faiseurs de bruit, joueurs d'orgue, chanteurs des rues, ne passaient pas pour faire une concurrence dangereuse aux opéras. — On chantait alors! — Mais aujourd'hui qu'il s'agit de faire du bruit, — les Auvergnats et les Savoyards ont naturellement donné de l'inquiétude. — On n'entendra à l'heure des théâtres crier, hurler et beugler, qu'en payant pour ceux qui n'y tiennent pas et qui n'ont pas ce goût-là. — L'autorité les en préserve dans la rue; il leur est facile de s'en préserver eux-mêmes dans les théâtres... en allant ailleurs. Les rues seront désormais le soir l'asile le plus sûr que l'on puisse désirer. — Il n'y aura de gens qui font du bruit que dans les théâtres, où l'on n'est pas forcé d'entrer. — Il n'y aura de saltimbanques, d'escamoteurs, de faiseurs de tours de cartes et autres, que dans les salons.



Le docteur *** est demandé en toute hâte au milieu de son dîner; il court, il grimpe; il s'agit d'une femme de son voisinage qui s'est empoisonnée. — Le docteur est introduit dans un appartement plus

somptueux qu'élégant, où tout annonce le luxe et la dépense, et rien le goût et la distinction ; il trouve sa malade sur un lit riche et effronté. Il la questionne, il la soigne, il la sauve.

Deux jours après, un homme à cheveux blancs, à tournure distinguée, se présente chez le médecin :

— Docteur, dit-il, vous avez sauvé une femme pour laquelle j'ai un sincère et profond attachement ; en même temps vous m'avez épargné des chagrins et des remords qui auraient duré autant que moi ; j'avais été dur, sévère, avare ; la pauvre enfant voulait un petit coupé, comme tout le monde. Je le lui avais refusé, elle a cru que c'était parce que je ne l'aimais pas assez ; elle a voulu mourir. J'ai tenu à venir vous remercier en personne, docteur, et vous dire que je ne me crois pas quitte envers vous par la juste rétribution de vos soins.

Et le vieillard se retira après avoir déposé adroitement sur la cheminée un petit rouleau d'or.

Le lendemain, à l'heure de la consultation de M. ***, arriva un homme de cinquante ans, haut en couleur, chargé d'un vaste abdomen, porteur de diamants à sa chemise et de diamants à ses doigts, d'une grosse chaîne d'or sur son gilet et d'une grosse voix.

— Mon cher monsieur, dit-il, je vous dois une fameuse chandelle pour cette petite sotte qui s'était

empoisonnée. Je lui avais fait une scène de jalousie... injustement, à ce qu'il paraît, à propos d'un godelureau qu'elle prétend être son cousin. Je suis violent, monsieur, j'ai menacé de la quitter ; je n'aurais jamais cru que cette petite avait pour moi un attachement aussi sérieux. Il paraît qu'elle y avait été pour tout de bon. Ç'aurait été la troisième, monsieur, qui serait morte pour moi. Il est juste que chacun vive de son état ; je crois que ceci doit faire votre affaire.

Et le gros homme compta trois cents francs en pièces de cinq francs, qu'il posa en trois piles égales sur le bureau du docteur.

Le docteur reste un peu embarrassé, un peu mécontent ; on sonne. Un beau jeune homme, peigné, frisé, moustachu, entre, le col tendu, les bras arrondis.

— Vous êtes, monsieur, le docteur *** ?

— Oui, monsieur.

— Monsieur, je viens vous remercier des bons soins que vous avez donnés à une de vos voisines, une charmante femme qui veut bien m'honorer de quelque attention et que j'avais désespérée par une petite infidélité. Que diable, on ne peut pas non plus se laisser séquestrer, enlever à la circulation. Elle avait pris la chose au tragique, la pauvre enfant!

ne suis pas en fonds pour le moment, docteur ; le lansquenet m'a été sévère ; mais, provisoirement, je viens vous dire que vous avez un ami.

Il tend la main au docteur, se regarde dans la glace, remet un peu ses cheveux en ordre et s'en va.

Le docteur se transporte chez sa malade.

— Madame, lui dit-il, la reconnaissance que vous voulez bien avoir pour le petit service que je vous ai rendu s'est manifestée d'une manière embarrassante pour moi. J'ai gagné le petit rouleau que m'a apporté avec beaucoup de convenance le vieux monsieur ; je le garde. Mais je ne puis accepter l'argent du second, permettez-moi de vous le rendre : c'est à vous qu'il appartient. Pour le troisième, s'il vous trompe, c'est pour le lansquenet. Vos trois amis vous paraissent fort dévoués

— Ah ! monsieur, s'il m'aimait comme cela, lui, je ne me serais pas laissée aller au désespoir.

— Comment ! qui ? lui ?

— Eh ! monsieur, l'ingrat qui m'a abandonnée, celui pour qui j'ai voulu mourir, un acteur de chez Seveste, qui a obtenu un engagement pour New-York !

On disait à un homme dont le nom est mêlé à toutes les grosses affaires : « Il vous faut d'énormes capitaux pour pouvoir prendre part à tant d'opérations à la fois.

— Qui? moi? de l'argent? allons donc! jamais! Mettre de l'argent dans les affaires, c'est aussi sot que de conduire une femme au bal de l'Opéra. »



Les tables tournantes, les esprits frappeurs, excitent toujours beaucoup de controverses. Ceux qui ne croient pas accusent les autres de crédulité; ceux qui croient reprochent aux incrédules de manquer de fluide.

Les tables tournent-elles? les tables ne tournent-elles pas?

La question vient d'être décidée par une autorité presque infaillible, par une autorité quasi-œcuménique. Plusieurs évêques ont décidé qu'elles tournent, qu'elles parlent et qu'elles prédisent l'avenir.

En effet, monseigneur Félix, évêque d'Orléans, qui a le premier défendu à ses ouailles de consulter

les tables tournantes, a eu des imitateurs ; d'autres évêques se sont joints à lui et ont publié des mandements à ce sujet.

Or il est évident que si ces savants prélats ne considéraient les tables tournantes que comme un jeu puéril ou une mystification, il ne prendraient pas la peine de faire des mandements contre elles, — pas plus qu'ils n'en font contre les toupies et contre les affaires de tout genre. — Ils pensent donc que les tables tournent en réalité et prédisent l'avenir. Ils pensent que les tables ont le diable au corps, et que c'est le malin esprit qui se loge dans ces meubles autrefois honnêtes.

Eh bien, je me permettrai de faire observer à messeigneurs les évêques, auteurs de ces mandements, qu'il était impossible de rien imaginer de plus propre à confirmer et à augmenter la vogue des tables tournantes.

La seule chose qui pût leur faire du tort était de démontrer une supercherie, de prouver que ceux qui consultent les tables sont mystifiés, d'établir que les tables ne tournent pas, ou qu'elles tournent sous une pression adroitement dissimulée. Mais affirmer qu'elles tournent, — reconnaître qu'elles recèlent le diable, — c'est accroître leur clientèle, c'est assurer leur vogue, c'est leur faire des con-

vertis, des dévots, des cagots, c'est les traiter en culte dont elles seront à la fois et l'idole et l'autel.

Comment ces prélats ne comprennent-ils pas l'imprudence de leurs mandements, eux qui savent mieux que personne combien de gens professent dans leur cœur le culte du malin? — C'est lui permettre d'ouvrir boutique; que dis-je? c'est l'y aider.

En effet, parmi les prières louables, ne peut-il pas s'en glisser quelques-unes qui, adressées en apparence à Dieu, ne sont faites en réalité que pour l'esprit des ténèbres? Je parle de celles qui auraient pour objet :

D'hériter bientôt d'un parent riche;

De gagner un procès injuste;

De détourner de ses devoirs la femme du prochain;

D'appeler un malheur sur la tête de quelqu'un, même sur celle des hérétiques.

A coup sûr, ces prières ne montent pas au ciel; le poids de leur grossièreté les entraîne vers l'abîme, où Satan les reçoit et les exauce volontiers.

Quand les femmes vont à l'église pour montrer leurs robes neuves et critiquer les robes des autres femmes; quand elles s'agenouillent en donnant à leur taille et à leurs formes la grâce et les attitudes

les plus capables de fixer l'attention des fidèles de l'autre sexe ; quand, tout en priant Dieu, elles ne négligent rien pour le faire oublier, croyez-vous que ces prières, même dites en latin, parviennent jusqu'au trône de l'Être suprême ?

Non, non. Toutes les prières sont triées et vannées par les anges qui planent au-dessus des églises; ils prennent les prières impures, les prières seulement marmottées des lèvres, les prières contre le prochain, les prières hypocrites, et les rejettent comme de viles épluchures que le diable ramasse.

Quand un homme donne à sa femme des conseils contre un homme en particulier, c'est se créer un rival. — Il n'est pas plus prudent de dire : « N'allez pas là; là est Satan; là est le danger; » à moins qu'on ait l'intention de combler une bonne fois l'enfer.

On se conduit d'ordinaire à l'égard des hommes de génie et des hommes d'un grand talent comme les méchantes fées des contes se conduisent à l'égard des « princesses plus belles que le jour » qui se trouvent momentanément dans leur dépendance.

Grognon dit à Gracieuse : « Voici une tonne pleine de plumes de tous les oiseaux du monde; il faut que, entre deux soleils, vous ayez trié et rassemblé ces plumes ; si vous donnez à un oiseau une seule des plumes d'un autre, je vous plongerai dans un cachot plein de vipères. »

On veut qu'ils gravissent de hautes montagnes et qu'ils aient néanmoins les pieds sur les pavés des rues.

On ne comprend pas qu'une grande faculté extrêmement développée l'est toujours ou presque toujours aux dépens d'une ou de plusieurs facultés de moindre importance. — Quand le cerveau travaille et combat, il appelle à lui toutes les forces, il fait une levée en masse. — Demandez aux médecins si l'estomac peut digérer quand le cerveau travaille.

Un homme de génie ou un homme d'un grand talent est à l'égard de lui-même ce qu'il est à l'égard d'un certain nombre d'hommes. Il met toute sa force, toute sa puissance, dans certaines facultés, comme une danseuse finit par emprunter un supplément de jambes aux bras et à la poitrine, comme le forgeron a des bras disproportionnés avec le reste de son corps.

Les grands hommes sont des monstres à la façon des roses à cent feuilles. (C'est ainsi que les appel-

lent les botanistes. Comment appellera-t-on les botanistes?) Quand un grand génie parait, il agit comme les prodigues, il ruine pour sa dépense sa famille, sa ville, son pays.

Sauf quelques exceptions, une famille où il nait un artiste, un poëte, un écrivain de grand talent, reste en jachère quelque temps comme une terre épuisée qui ne produit pendant un certain espace que des herbes stériles, des esprits médiocres ou pis encore. Il n'a pas été commode d'être le fils de Racine, Socrate n'a pas osé avoir de fils, personne n'a osé être le fils de Voltaire.

Les fées Grognon qui émettent des exigences absurdes à l'égard des hommes de talent, qui veulent à la fois que l'aigle plane au haut des airs, et ponde dans leurs poulaillers des œufs qu'elles pourront, elles Grognon, manger à la coque; qui veulent que le rossignol chante la nuit dans les buissons parfumés et glousse le jour sur leur fumier; qui imposent à l'homme qui fait de beaux livres d'en tenir simultanément d'autres en partie double avec la régularité d'un négociant; — ces gens-là, ces Grognons, s'exagèrent la force et la puissance de ceux qu'ils prétendent rabaisser; ils voudraient que les beaux cuivres repoussés fussent en bosse des deux côtés. — Hélas! non, il faut leur permettre un creux.

Je sais un artiste d'un grand talent, auquel on reproche un peu plus qu'il n'est juste une prodigalité généreuse qui fait que, gagnant soixante mille francs par an, et ne dépensant pour lui-même que quinze cents francs, il se trouve endetté et obéré au bout de l'année.— On garde trop d'estime pour l s gens, au contraire, dont la fortune se compose : 1° de ce qu'ils prennent aux uns; 2° de ce qu'ils ne donnent pas aux autres.

Cet art'ste a un fils qui dément d'une manière éclatante la règle, admettant peu d'exceptions, de la jachère des familles dont je parlais tout à l'heure. L'autre jour ce fils rencontre un ami. — « J'ai dix francs, lui dit-il, je t'invite à déjeuner. »

Les deux amis se prennent par le bras, et commencent à assaisonner à l'avance leur déjeuner d'une promenade sur les boulevards qui leur assurera de l'appétit, et viendra en grande aide au talent du cuisinier.

Ils font en collaboration le menu de leur déjeuner ; — dix francs est une somme peu favorable, cela vous éloigne du déjeuner simple, frugal, des pommes, des châtaignes et du fromage :

> Dulcia poma,
> Castaneæ molles et pressi copia lactis.
>
> J. Janin.

Et ne conduit que jusqu'au bord du déjeuner de luxe, du déjeuner sérieux, le plus sot des repas, soit dit entre parenthèses, un repas qui, à l'exemple de Circé, change les hommes en bêtes pour le reste de la journée.

Cependant nos deux amis, conduits, égarés par leurs dix francs follets, jusqu'à la limite du grand déjeuner, avaient entrevu au delà de cette limite un perdreau truffé, des crevettes, du vin de Bordeaux, Château-Margaux, etc , et un vague et pénétrant parfum était venu affadir leur déjeuner possible. La position était mauvaise. L'amphitryon dit : — « Tiens, me voici près de l'atelier de mon père, je vais monter et lui emprunter dix francs ; attends-moi un instant. »

Il monte, l'autre roule une cigarette et attend.

Il se passe près d'un quart d'heure ; enfin l'ambassadeur descend ; mais il est sérieux, il prend le bras de son ami et lui dit : — « Viens avaler une tasse de chocolat.

— Comment ? pourquoi ?

— C'est tout simple : mon père m'a emprunté cent sous. »

Les femmes n'osent pas encore en revenir aux paniers d'osier et aux vertugadins, mais elles en approchent dans leur tendance à exagérer et à déplacer leurs formes, dont il est bien humble de se montrer si mécontentes.

Outre la crinoline, qui fait qu'on doit aimer comme on achète un lièvre dans un pâté, de confiance, et vous savez comme moi à quoi sert la confiance, à être trompé ; — outre la crinoline, dis-je, on a imaginé des jupons tellement empesés, tellement rigides, tellement durs, qu'ils pourraient au besoin servir de cuirasses. Ces jupons se tiennent tout debout, et une femme fatiguée peut s'appuyer dessus comme les enfants en bas âge s'appuient en marchant sur les paniers d'osier où l'on enferme et étaye leurs premiers pas.

Dernièrement, dans un petit théâtre d'amateurs, au moment d'une scène à grand effet, on s'aperçoit qu'il manque un accessoire important : une plaque de tôle pour imiter le bruit du tonnerre qui doit gronder au moment où parait je ne sais quel scélérat. Il n'y avait pas moyen de s'en passer, la victime y faisant sur le théâtre une allusion éloquente. Une ac-

trice qui n'était pas en scène eut une inspiration ; elle tira de sa loge un de ces jupons empesés, en donna un bout au machiniste, garda l'autre, et le jupon, agité comme aurait été agitée la plaque de tôle, rendit parfaitement le bruit d'un tonnerre lointain, répandit une terreur suffisante dans l'âme du scélérat, et releva le courage hésitant de la victime, qui se trouvait, comme beaucoup d'autres, un peu trop abandonnée du ciel, et, par reste, abandonnée des hommes.



Il est des modes moins faciles à suivre que celle d'avoir des jupons inflexibles. — Il y a deux ou trois ans quelques femmes, qui avaient de très-beaux cheveux, crurent devoir en avertir leurs contemporains par l'exhibition de deux ou trois coiffures qui exigeaient une grande richesse de crinière. — Elles se firent des coiffures, comme la plupart des pianistes se font de la musique, non pas de la musique mélodieuse, poétique, mais de la musique que les autres ne puissent pas jouer. — J'avouerai cependant qu'une au moins de ces coiffures est fort jolie, fort élégante, et rappelle à la fois certaines coiffures antiques, et la coiffure de quelques femmes de

Greuze. — Pour ces coiffures, il faut montrer beaucoup de cheveux sur le devant de la tête. Naturellement on a la ressource d'en emprunter à la partie postérieure. — Bientôt ces coiffures ont été imitées et dépassées, surtout par les femmes qui n'avaient que peu de cheveux. Elles ont tout ramené par devant, et ont adapté derrière une fausse queue. Celles qui ont en réalité de belles chevelures n'ont pas daigné faire de tricherie, et ce sont elles qui aujourd'hui ont l'air d'en avoir le moins. On ne peut mettre de vrais cheveux qu'autant qu'on a de cheveux; mais on met des cheveux autant qu'on a d'argent.

Mais les cheveux sont fort chers, on doit en avoir; on aime bien mieux, les femmes surtout, acheter quelque chose de superflu que quelque chose de nécessaire. — Et puis, si vous achetez une belle robe, des dentelles, des pierreries, vous vous en faites honneur; les autres femmes savent ce que vous avez dépensé, et, comme l'argent n'arrive guère aux femmes que comme tribut payé à leur beauté, comme une femme parée a toujours l'air d'une divinité ornée des sacrifices de ses dévots, on ressemble à un chef mohican chargé des dépouilles de ses ennemis. — La femme qui dépense le plus montre ainsi le cas supposé que l'on fait de

ses charmes. Mais faire une dépense qu'il faut cacher ; mais donner de l'argent pour être comme tout le monde, pour être simplement la femme normale, pour être tout simplement ce que la nature aurait dû vous faire ; mais employer, à réparer la paresse, la négligence ou l'avarice de ladite nature, à acheter des cheveux et des dents, un argent qu'on aurait pu consacrer à des dentelles et à des perles, c'est attristant et décourageant au dernier des points.

Aussi est-on arrivé cet hiver à l'expédient que voici. Je parle des femmes qui, n'ayant pas beaucoup de cheveux, sont décidées à en montrer plus que celles qui en ont beaucoup. — On continue à employer tout ce qu'on en a pour orner triomphalement le devant de la tête, pour s'en faire un double diadème avec une double ou triple natte. Quand on s'est coiffée en appliquant cette formule d'arithmétique « j'en emprunte un qui vaut dix » il vient un moment où il reste zéro. C'est précisément ce qui compose les éléments de la coiffure de derrière la tête. Ne voulant plus acheter de cheveux pour les causes susdites, beaucoup de femmes substituent à ces cheveux une sorte de toquet en velours, rubans, fleurs, etc., etc., placé derrière la tête et qui est censé cacher les cheveux qu'il remplace. Le tour est fait.



— Mais, monsieur, m'écrit-on, vous critiquez à chaque instant les façons de s'habiller des femmes. Croyez-vous qu'il n'y ait rien à dire sur les ajustements de messieurs les hommes! Sont-ils donc moins coquets, moins prétentieux, moins maniérés que nous? sont-ils moins esclaves de la mode? Au moins nous arrivons à des résultats. Une femme bien mise présente aux regards un tableau agréable; mais un homme bien mis! qu'est-ce que cela? Comment sait-on qu'un homme est bien mis? Est-ce que vous sortez de vos affreux chapeaux, de vos habits ridicules? Que les gens hardis portent de temps en temps les bords du chapeau un peu plus larges ou un peu plus étroits, un peu relevés ou un peu cambrés; que la ganse qui l'entoure soit plus ou moins large; que les basques de l'habit soient plus ou moins étroites, le collet haut ou bas, voilà dans quel cercle roule l'imagination des élégants. Notre parure tend à nous faire plus jolies et plus femmes, la vôtre plus laids et moins hommes.

— Ah! vous avez bien raison, mademoiselle, et, si je n'en parle guère, c'est qu'il m'importe peu, sauf quelques-uns, en très-petit nombre, qui sont

mes amis, que les hommes soient laids et ridicules, tandis que la beauté des femmes m'appartient comme le ciel bleu, comme les forêts, comme les prairies, comme la mer, comme un beau clair de lune, comme un splendide coucher du soleil. La beauté des femmes fait partie des fêtes que la nature a voulu donner à mes yeux. Si les femmes étaient trop laides, il me semble qu'il arriverait à mon esprit ce qui arriverait au monde si le soleil s'éteignait : tout mourrait de froid et d'obscurité ; mon esprit deviendrait aride, les pensées y végéteraient étiolées et sans couleurs. Je n'aurais pas plus envie d'écrire que les acteurs n'aiment à jouer devant une salle vide. Je jetterais ma plume au feu et mon encrier par les fenêtres.

Vous nous sommez, au nom de la justice, mademoiselle, de dire aussi aux hommes quelques vérités : je le veux bien; je prendrai quelques-uns de vos reproches pour les mêler aux miens ; mais, permettez-moi de vous le dire, si nous imprimions votre lettre, comme vous le désirez, il serait à craindre pour vous qu'on ne démêlât un peu de dépit dans cette colère contre messieurs les hommes, et qu'on ne vous répondit par ce vieux refrain :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Parlons donc de la toilette des hommes.

Si vous êtes, mesdames, beaucoup plus jolies que nous, il est juste de reconnaitre que nous vous y avons aidées en nous enlaidissant volontairement. — Votre supériorité de beauté se compose : 1° des soins que vous prenez de l'augmenter ; 2° du zèle que nous avons mis à la faire valoir par le contraste de notre laideur perfectionnée, par l'ombre que nous faisons volontairement au tableau de vos charmes.

Vos longs cheveux souples et ondoyants sont d'autant plus beaux que nous coupons les nôtres ; vos mains sont d'autant plus blanches, étroites, délicates, que nous nous réservons les travaux et les exercices qui les élargissent et les durcissent.

Nous vous avons réservé exclusivement les fleurs, les plumes, les rubans, les pierreries, les étoffes de soie, d'or et d'argent. Bien plus, pour augmenter la différence entre les deux sexes, qui est votre plus grand charme, pour vous faire la part belle, nous avons partagé avec vous les couleurs dont le soleil revêt les choses Nous vous avons donné les couleurs riches et éclatantes, les couleurs douces et harmonieuses ; nous avons gardé pour nous les couleurs sombres et mates; nous vous avons donné la lumière et le soleil, nous avons gardé l'ombre et la nuit.

Nous nous sommes réservé les chemins durs, caillouteux, qui élargissent les pieds ; nous ne vous avons laissé marcher que sur des tapis. Croyez-vous sans cela que vous auriez vos pieds étroits et cambrés? — L'homme avait reçu de la nature pour compagne une sorte d'homme-femelle, — probablement moins belle que lui, comme sont les femelles des autres animaux ; de cette femelle, il a fait la femme.

Il a tellement senti le désir et le besoin de vous adorer, qu'il vous a imposé les vêtements longs. Remarquez que ces vêtements longs n'ont été accordés aux hommes que dans les fonctions où il ne fallait pas permettre à l'esprit de découvrir des imperfections, — des jambes torses ou cagneuses, un gros ventre, etc. — Les rois, les prêtres, les magistrats, portent, comme vous, les vêtements longs.

Cependant, par ce partage même, l'homme entrait en possession de sa beauté particulière et légitime ; — elle se composait de force, de sévérité, de majesté. En même temps qu'il rendait la femme plus femme, il se faisait plus homme lui-même. — Tout ce qui augmente la différence entre les sexes ajoute des charmes à l'amour ; on se sépare, on s'éloigne, on prend du champ pour s'aimer comme pour se combattre.

Rien n'était si raisonnable que ce parti pris.

L'homme avait les cheveux courts, la barbe longue ; il avait le teint bronzé par le soleil et le vent; ses bras musculeux étaient terminés par des mains fortes, puissantes, calleuses; ses jambes aux muscles saillants étaient portées sur des pieds endurcis par la chasse, par la guerre. Il devait plaire à la femme par sa force, par son courage, par la protection qu'il lui donnait ; il y avait un peu de crainte dans l'amour de la femme pour l'homme, et ce sentiment n'a pu être entièrement détruit par la civilisation. Une femme bien organisée n'aime réellement qu'un homme qui la domine. — On a dit : Le plaisir des femmes est de commander. — Je maintiens que leur bonheur est d'obéir. — Elles aiment à commander, comme les femmes du monde sont enchantées de dîner une fois par hasard au cabaret. Jamais, avant les progrès de la civilisation, une femme n'aurait accepté l'amour d'un homme langoureux, frêle, élégant.

Il fallait que l'homme pût la défendre contre les hommes et contre les autres bêtes féroces. Il fallait qu'il apportât à la cabane le sanglier ou le chevreuil pour elle et pour ses enfants; il fallait qu'il l'enlevât et la portât dans les chemins trop rudes, qu'il lui fît traverser les fleuves à la nage, etc.

Mais avec les progrès de la civilisation, les choses

ont changé : la femme, protégée par la loi et par les mœurs, n'a pas eu nécessairement besoin de la force de l'homme. L'homme s'est moins exercé ; a renoncé aux fatigues, aux plaisirs de la chasse, ou n'a plus fait la guerre que par procuration. — L'homme civilisé, l'homme du monde, a perdu la beauté virile. Alors il s'est occupé sournoisement de reprendre à la femme une partie des concessions qu'il lui avait faites autrefois.

Alors il a porté les cheveux longs et frisés, et séparés par des raies correctes sur le côté de la tête ; alors il a voulu avoir les mains délicates et blanches, les pieds étroits, la taille mince ; alors il a clandestinement repris la soie et le velours, sous le nom de gilets ; il a chargé ses doigts de bagues, il a mis des diamants à sa chemise, il a porté des bijoux, de l'or, des pierreries ; il est rentré dans le partage des rubans sous prétexte de cravate ; il a demandé pour les couleurs un nouveau partage, une sorte de loi agraire ; non-seulement il a reconquis le rouge, le bleu, le vert, mais il a usurpé le rose, le bleu de ciel, le lilas ; — n'ayant plus la beauté de l'homme, il s'est avisé de vouloir avoir avec la femme une seule et même beauté ; — par suite de quoi il est extrêmement laid.

Quelque mince, sanglé, lacé que soit un homme,

il n'est jamais aussi mince qu'une femme qui le serait médiocrement; il a beau faire entrer douloureusement ses pieds dans des souliers plus petits qu'eux, un petit pied d'homme est plus grand qu'un grand pied de femme; il a beau ne pas se servir de ses mains et mettre des gants trop étroits, le plus petit gant d'homme peut contenir les deux mains d'une femme; il a beau se chamarrer ridiculement de cravates éclatantes, de gilets rutilants, comme il n'ose quitter ni son affreux chapeau ni ses affreux habits; comme il n'ose pas mettre des fleurs dans ses cheveux, il n'arrive auprès des femmes qu'à un costume mesquin et misérable.

La nature avait fait l'homme mâle et l'homme femelle; — l'homme avait fait l'homme et la femme; — on est aujourd'hui sur la route d'avoir la femme femelle et la femme mâle.

Les femmes, qui voient les hommes chercher leur beauté à elles et n'arriver qu'à de médiocres résultats, comparent le visage des hommes à leur visage, les pieds des hommes à leurs pieds, la parure des hommes à leur parure, et elles trouvent les hommes laids et mal habillés.

Si Tulou et Meifred, dont on connait le talent, se trouvaient dans un salon, si Tulou, entendant applaudir Meifred après un beau solo de cor, s'avisait

de jeter sa flûte et prenait le cor de Meifred, il est probable qu'il exécuterait de tristes couacs.

Outre l'infériorité incontestable que les hommes rencontrent dans leur ridicule prétention de disputer de beauté féminine avec les femmes, il en est une autre que quelques-uns ne comprennent pas encore, mais dont un bien plus grand nombre ne sentira que trop bien l'importance. Cet inconvénient le voici :

L'homme est vieux beaucoup plus tôt. Si la beauté de l'homme se composait, comme il serait raisonnable, de gravité, de force, de fermeté, de courage, d'intelligence, comme celle des femmes se compose de grâce, d'élégance, de souplesse, de fraîcheur et de naïveté timide, sa vieillesse ne commencerait que lorsqu'il perdrait la gravité, la force, la fermeté et le courage, c'est-à-dire lorsque ses muscles s'amolliraient, lorsque sa démarche deviendrait lourde et traînante, lorsque ses yeux perdraient leur éclat, comme la vieillesse des femmes ne commence que lorsqu'elles perdent les conditions de leur beauté. Mais, si vous cherchez chez l'homme des beautés semblables à celles de la femme, une taille grêle et élancée, un teint blanc et frais, etc., il est évident que cette similitude n'appartient qu'à la première jeunesse, qu'un homme de vingt-cinq

ans à ce point de vue est moins bien déjà qu'un homme de dix-huit, qu'un homme de trente ans n'est plus jeune, et qu'un homme de quarante ans est vieux.

Tandis que, si l'on cherchait, si l'on voyait la beauté de l'homme là où elle doit être et où elle est, l'homme regagnerait quinze années qu'il perd par cette opinion doublement erronée, que la beauté de l'homme est la même que celle de la femme, que la beauté de l'homme a le même besoin de jeunesse.

De plus amples discours sur ce point je me sèvre,
Et j'en dirais plus long — si je n'étais orfèvre.

Continuons sur messieurs les hommes, comme les appelle mademoiselle Marion, et passons en revue quelques-uns des joujoux au moyen desquels ils luttent avec les femmes.

La canne.

L'homme sauvage porte une massue, le Huron son tomahawk, l'homme des temps chevaleresques sa grande épée ou sa masse d'armes; puis on vient graduellement aux épées de parade et à la canne. —

La canne devrait être une arme capable, pendant que vous êtes robuste, de préserver vous et ceux à qui vous devez protection contre une agression ou un accident et de vous appuyer lorsque vous êtes vieux. - Eh bien, non : la canne est un bijou à tête ciselée ou gravée en or, en ivoire, en cornaline. Je n'ai rien contre les belles armes, mais la canne à la mode n'est pas une arme, c'est une badine de bois précieux qui se casse comme une porcelaine et qui ne pourrait défendre sa précieuse poignée.

Vous ne porterez jamais une canne avec la grâce que met une femme qui a de la grâce à porter une ombrelle ; d'ailleurs, eussiez-vous cette grâce, elle ne vous siérait pas, au contraire ; mais vous ne la cherchez pas : vous portez des cannes à la mode, et vous les portez comme la mode veut qu'on les porte. — Il y a quelque temps, on portait la pomme apposée sur les dents. — Tous les hommes élégants de Paris et du reste du monde obéissent à ces commandements, comme, un jour de revue, quand on fait manœuvrer dans un vaste terrain de la troupe de ligne et de la garde nationale pour la première fois, au commandement de « portez arme ! » il n'y a qu'un mouvement, il n'y a qu'un bruit, il n'y a qu'un homme. — Les troupes bourgeoises se suivent du plus près possible, souvent même de très-

près, mais n'arrivent que bien rarement à l'ensemble.

Eh bien, la mode commande : — « La pomme de la canne devant les dents ! » — D'un seul mouvement, tous les élégants de Paris portent la pomme de la canne devant les dents; le reste du monde suit avec plus ou moins de régularité. Tout à coup la mode reprend : — « Garde à vous ! la canne dans la poche ! » — Et la jeunesse élégante de Paris et du monde met la canne et la main qui la porte dans la poche du paletot.

Un peu avant ou après, je n'affirme pas le moment, mais j'affirme le fait, la mode voulut que le bras s'enlaçât autour de la canne comme le pampre autour du thyrse, que la canne, sortant sous l'aisselle, se dressât derrière celui qui la portait, en forme d'éperon.

On fut très-longtemps à faire remarquer qu'ainsi placée, elle commettait de perpétuelles incivilités et exposait les passants à des dangers sans cesse renaissants; qu'elle renversait les chapeaux, crevait les yeux ; que c'étaient là des allures provocantes, bonnes tout au plus quand elle était tomahawk, masse d'armes, estocade ou dague ; qu'à la rigueur, un bâton de houx, un rotin choisi, un jonc même, pouvaient se permettre ces façons de matamore ou

de raffiné ; mais, quand on est fragile, il faut être plus modeste, et se réciter de temps en temps, le matin, à jeun, avant de sortir, la fable où la Fontaine raconte comment le pot de terre se brisa contre le pot de fer, comme une cruche qu'il était.

Parlerons-nous du « lorgnon ? » — C'était un accessoire obligé de l'air impertinent, de « l'air froid. »

Un jour la mode a fait un signe, — et toute la jeunesse a pris « l'air froid, » — c'est-à-dire qu'il a été déclaré de bon goût de ne laisser paraître, par les mouvements de la physionomie, ni plaisir, ni peine, ni sensibilité, ni bienveillance, ni enthousiasme, ni intelligence, ni politesse. — Cette mode, facile à suivre pour le plus grand nombre, a eu et a encore un succès très-grand.

Cela complète, pour les élégants, l'imitation déjà avancée des figures de cire de la montre des coiffeurs : teint blanc et rose, tête creuse, raies correctes entre des cheveux frisés, bouche rose. — Il ne manquait que « l'air froid, » qu'elles ont au plus haut degré. — L'air froid étant adopté, c'est complet, c'est à s'y tromper ; il ne reste plus rien à leur prendre, — que leur place.



Pour le lorgnon, la mode a fait un signe, — et a dit : « Il sera élégant d'être infirme. »

Et on a adopté la plus triste des infirmités, la cécité à un certain degré. Certes, c'est aussi étrange que s'il était à la mode de se teindre les cheveux en blanc (ah ! pardon, ç'a été à la mode), de se faire arracher des dents blanches pour s'en faire mettre des noires, de se faire arracher les cheveux pour être chauve — (ça peut venir !).

Mais le lorgnon, c'était si commode : — on voulait avoir l'air impertinent, mais on avait des habitudes efféminées, mais on avait perdu les traditions chevaleresques, mais on avait remplacé la rapière par la petite badine à la tête de cornaline ; — on pouvait être embarrassé parfois et de son regard et de celui d'un autre. — Au moyen du lorgnon, on s'est fait un regard postiche, un regard qui ne cligne pas sous un regard justement irrité

Parlons encore de la mode, puisque les hommes dits élégants lui obéissent comme les femmes.

Je comprends, à la rigueur, l'absolutisme de la mode, bien entendu, dans des circonstances comme celles-ci : Marie-Antoinette, reine par le rang et par

la beauté, imaginait, quand elle *travaillait* avec mademoiselle ....., des parures qui ne tardaient pas à être fort imitées. En effet, il y a un double charme à penser qu'une femme doit une partie de sa beauté à des ornements extérieurs, et qu'on va s'approprier ces ornements. On comprend la mode de la « couleur des cheveux de la reine : » c'était une très-jolie idée du comte d'Artois. – (Disons, entre parenthèses, que les courtisans, avec la dignité qui les distingue, imaginèrent, partant de là, la couleur « caca-dauphin, » qui fut également fort à la mode.) Même lorsque la reine se trompait, on pouvait se tromper avec elle. Elle imagina un jour de porter des plumes si hautes, que le roi en prit du souci et déclara plusieurs fois qu'il trouvait cette mode exagérée et ridicule. Un soir, à la Comédie-Italienne, Arlequin entra sur la scène, portant, à la place de la queue de lapin traditionnelle qui orne son bonnet gris, une plume tellement gigantesque, qu'il fut arrêté par la porte et ne put entrer qu'après plusieurs essais et après avoir imaginé de se ployer en deux.

Il fut question de le mettre au For-l'Évêque, mais le roi défendit qu'on lui fit aucune peine, et l'on crut même que cette plaisanterie, qui abaissa les plumes, n'avait été faite que par son ordre.

On comprend qu'une femme très-belle, qu'un homme très-illustre, trouvent un certain nombre de femmes et d'hommes qui imitent leur costume, les unes pour s'emparer d'une partie de sa beauté, les autres pour manifester qu'ils s'associent à ses idées. De même, lorsque des artistes, comme plusieurs de nos peintres, de nos sculpteurs, très-peu d'acteurs, trouvent et imaginent de beaux costumes, que l'on s'en rapporte à ces hommes qui passent leur vie dans l'étude et la recherche du beau, rien de mieux ; mais que l'on permette de promulguer les lois despotiques de la mode à des couturières avides ou à des bossues hypocrites, c'est à quoi je ne puis m'accoutumer.



Mais vraiment, mademoiselle Marion, nous pourrions bien laisser là ces messieurs pour aujourd'hui. Nous reviendrons à eux dans l'occasion. Parlons d'autres choses.



A l'heure où l'on ferme les boutiques, les commis vont chercher, dans une cour ou une allée voi-

sine, les volets et les barres de fer qui composent cette fortification.

Il ne serait pas juste de dire que tous, sans exception, portent ces volets et ces barres de fer horizontalement, comme des lances, et en choquent violemment et dangereusement les passants. La dernière fois que je suis sorti le soir, j'en ai vu un qui portait un volet et une barre de fer perpendiculairement, et paraissait prendre des précautions.

Il serait également exagéré de prétendre que lorsqu'ils renversent les chapeaux, cassent les épaules, défoncent les figures des passants, ce soit par méchanceté et par haine contre eux. Non, ces jeunes messieurs frisés que l'on a vus tout le jour pliant et dépliant des étoffes avec tant de courtoisie grasseyante et de patience infatigable, empruntent beaucoup de la douceur des femmes, dont ils usurpent fort injustement les fonctions. Ces jeunes gens sont fatigués, ont faim, sont fort pressés de souper et de dormir, et personne ne leur défend probablement assez sévèrement d'en agir ainsi.



Il est plusieurs variétés de Mécènes. Il y a à Évreux un couple d'époux qui a adopté la profession et qui peut passer pour une de ses variétés.

Ils achètent à vils prix, à des artistes pauvres, dans des moments difficiles, des œuvres que malheureusement ils sont obligés, faute de connaissance et de goût, de *choisir* au hasard. C'est être bienfaisant et Mécène à la façon du mont-de-piété.

Ils avaient commandé deux paysages à un peintre qui habitait la même ville, pour la somme de cent francs. Ce n'était pas dangereux. Par exemple, ils avaient envoyé les cent francs d'avance. Le peintre tomba malade et mourut sans avoir fait les tableaux. La veuve, restée seule avec de petits enfants, se rappela l'affaire, choisit les deux meilleurs tableaux faits par son mari, deux tableaux qu'il aimait et n'avait pas voulu vendre. Elle les baisa, laissa tomber une larme dessus, les fit baiser aux petits, les mit dans une caisse et les fit parvenir aux époux Mœcenas.

Voici les lettres qu'elle reçut. La femme prit la parole la première :

« Madame,

« Je tombe de mon haut en ouvrant la caisse et en y trouvant *deux vieux tableaux enfumés à l'huile*, tandis que j'ai commandé à monsieur votre mari deux *frais* paysages au pastel. Je vous les

renvoie et vous prie de me faire tenir immédiatement le billet de cent francs. »

Le mari prit la parole, et d'une grosse écriture qui est destinée sans doute à peindre une grosse voix, il écrivit :

« Madame,

« C'était *contre mon gré*, et mue *par son bon cœur*, que madame ... vous avait envoyé l'argent d'avance.

« C'est d'accord avec moi que ces tableaux vous ont été renvoyés, puisqu'*ils étaient certainement faits depuis longtemps, et que l'on en avait demandé des frais à M****. »

La veuve a renvoyé les cent francs avec une lettre de Mœcenas commandant les deux tableaux à l'huile, et a raccroché les deux tableaux à leurs deux places, restées vides pendant vingt-quatre heures.

Et moi aussi j'ai épuisé l'intervention, les ressources et les lenteurs de la diplomatie ; — mais

moi aussi, à la fin, il faut bien que j'entre dans la mer Noire.

C'est, pour le moment, mon encrier qui la figurera.

J'ai demandé que nos livres fussent une propriété aussi sérieuse que celle des cornets de papier que l'on fait avec.

Est-ce donc trop exiger ?

Il paraît que oui.

On m'a souvent demandé pourquoi, seul à peu près dans la famille littéraire de ce temps-ci, je n'avais rien tenté pour le théâtre. J'ai donné beaucoup de bonnes raisons, j'ai laissé mes questionneurs convaincus que j'avais fait sagement de m'abstenir. Mais leurs raisons n'étaient pas moins bonnes, et ils m'ont laissé convaincu que j'avais tort.

C'est pourquoi je me suis laissé aller à promettre trois pièces à divers théâtres. Si elles ne réussissent pas, je ne recommencerai pas, et tout sera dit.

— Je vais, dis-je à un de mes amis, je vais pren-

dre les sujets de mes pièces dans mes livres. Un sujet étudié, traité deux fois à un assez long intervalle, est ressassé, mûri : on doit en tirer tout ce qu'il contient. D'ailleurs, le public ne paraît pas désapprouver qu'on lui fasse voir au théâtre des sujets qui ne lui sont pas inconnus.

— Qu'allez-vous prendre?

— D'abord je débuterai par une pièce gaie. J'ai un vieux roman, *Midi à quatorze heures*, qui, je crois...

— Ça ne se peut pas...

— Pourquoi?

— Aucun directeur ne l'accepterait... et d'ailleurs ce serait un plagiat.

— Oh ! oh !

— Oui, *Midi à quatorze heures* a été représenté il y a une douzaine d'années sur le théâtre des Variétés sous ce même titre, et, il y a deux ou trois ans, sous un titre que je ne me rappelle plus, sur le Théâtre-Français ; tous les journaux l'ont constaté.

— C'est vrai, je me le rappelle... C'est fâcheux, ce sujet me plaisait.. J'ai une certaine *Histoire de tant de charmes...*

— *Et de la vertu même ?*

— Oui.

— Représenté il y a plusieurs années sur le théâtre du Palais-Royal...

— Diable !... dans *Hortense*... je vois les scènes d'ici : un ami passe pour le domestique de son ami, il lui prête un pantalon gris-de-perle, et...

— Vous avez raison, le sujet était bon ; aussi a-t-il eu un très-joli succès sur le théâtre du Vaudeville.

— Ah çà ! mais... je ferai un drame avec *Sous les tilleuls*..

— Tombé il y a quelques années à un théâtre du boulevard.

— Avez-vous lu *Jobisme* ?

— Oui, mais on m'a assuré que l'auteur du *Bourreau des crânes* l'a lu aussi.

— Oh ! une idée... il y a dans les *Guêpes* une histoire assez drôle : une femme bizarre veut marier sa pupille avec un M. C. M. ; le trousseau est fait et même marqué, le mariage avorte, et, plutôt que de démarquer le trousseau, elle est prête à marier sa pupille...

— A n'importe qui dont le nom commencera par les mêmes lettres...

— Oui...

— Laissez-moi finir : heureusement que celui que la jeune fille préfère a les mêmes initiales, et alors

il n'y a plus d'obstacles à leur bonheur : cela s'appelle *E. H.*, et a été représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Montansier, le 7 avril 1849.

— Mais alors il n'y a donc que moi qui ne puis prendre dans mes livres ?

— Ces messieurs les auteurs ont ajouté quelque chose : le mari cherche ses bottes ; il voit des bottes sous un rideau, les tire, trouve un homme dedans, et dit : « Monsieur, que faites-vous dans mes bottes ? »

— Mais c'est une scène du commencement de mon roman de *Geneviève !*

— Je le sais bien.

— Avez-vous lu *Feu Bressier ?*

— Peut-être, mais je ne me rappelle pas tout.

— Eh bien, écoutez.

Feu Bressier.

Léopold est au bal ; il y rencontre une femme dont il est amoureux depuis longtemps : elle lui permet de la reconduire en fiacre, mais il n'a pas d'argent ; il essaye d'en emprunter à un ami qui n'en a pas plus que lui ; il se propose de prendre un cocher à l'heure, et ensuite de lui donner son habit et son chapeau.

— Je me rappelle très-bien, écoutez à votre tour :

Riche d'amour.

Pingouin est au bal; il y rencontre une femme dont il est amoureux depuis longtemps : elle lui permet de la reconduire en fiacre, mais il n'a pas d'argent; il essaye d'en emprunter à un ami qui n'en a pas plus que lui; il se propose de prendre un cocher à l'heure, et ensuite de lui donner son chapeau et son paletot.

— Il y a une différence... Léopold veut donner son habit, et Pingouin veut donner son paletot.

Cette fois, cependant, je m'impatientai de ce droit de jambage que s'arrogent certains de messieurs qui font des pièces sur les ouvrages de messieurs qui font des livres ; — j'examinai avec quelque attention la pièce de MM. les *auteurs* de *Riche d'amour;* je restai convaincu qu'aucun des trois *auteurs* n'avait fait, à beaucoup près, autant que moi dans leur pièce. Le plus célèbre de leurs confrères, un des plus spirituels des miens, voulut bien se charger de leur dire, de ma part, que je voulais mettre un terme à ces façons d'agir; que je les priais de me désigner trois arbitres auxquels je soumettrais notre cause; que je me faisais fort d'établir qu'ils m'avaient emprunté le sujet de leur pièce, les principales situations, et enfin, pour mémoire, un certain nombre de phrases textuelles,

annonçant que, ne faisant de la chose qu'une question de principe, je ne ferais réclamer que le dixième des bénéfices qu'il leur plairait d'avouer.

Ces trois messieurs, l'un est écrivain, répondirent, en collaboration, par un refus, — fondé sur ceci :

« Que chaque mois, chaque jour, de pareilles réclamations peuvent s'élever ; — que celle-là admise ouvrirait la porte à d'autres ; — qu'on ne saurait jamais, même au bout de six ou sept ans, si l'on était *légitime possesseur* de sa *propriété* »

Ah ! la triomphante et supercoquentieuse idée ! — ces trois auteurs ont parlé comme un seul Arnal. — Invoquer en faveur du plagiat le respect de la propriété, c'est du dernier cocasse. Si je fais jamais, moi aussi, des vaudevilles, je leur prendrai cette phrase ; — nous ne nous gênons pas entre nous.

Il est temps, en effet, de préserver la propriété de ce qu'on prend des criailleries qui ont la mauvaise habitude de la gêner dans l'exercice de ses droits ; la propriété ordinaire, la propriété de ce qu'on fait, veut bien se laisser discuter pendant trente ans, mais la propriété de ce qu'on prend ne veut pas accorder même six à sept ans, — pour que les choses lui soient déclarées acquises ; — elle veut

que les acquêts soient considérés comme des épaves, dont la propriété s'acquiert, je crois, pour un an et un jour ; — elle oublie qu'on ne trouve pas plus dans un livre que dans une poche.

Il y aurait bien des inconvénients à accorder des lois spéciales à cette propriété conquérante, parce que, si les réclamations si justes de ces trois messieurs « étaient admises, elles ouvriraient la porte à d'autres qui pourraient s'élever chaque mois, — chaque jour. » Les gens qui font le mouchoir demanderaient que la prescription leur fût acquise au bout de deux minutes, le temps de *cambier le linceul de profonde*, — et que, passé ces deux minutes, on pût faire arrêter par la garde le propriétaire qui ferait de tardives réclamations. Ces messieurs défendent donc contre moi *la propriété de ce qu'ils m'ont pris.*

Ces messieurs se plaignent. — C'était, autrefois, ceux qu'on écorchait qui criaient. — Il me vient à ce sujet une idée de vaudeville, « le *Bourreau chatouilleux ;* » je les prie de ne pas s'en faire une propriété. — Je vais faire juger la question. — Si le sujet, les situations et un certain nombre de phrases de *Riche d'amour* constituent une propriété, — cette propriété appartient-elle à ceux qui les ont copiées ou à celui qui les a faites? et celui-ci,

faisant des réclamations, commet-il un attentat à la propriété ? Si j'ai parlé si longtemps de mes affaires, c'est qu'elles sont, je crois, dans cette circonstance, d'un intérêt général pour la littérature, et que jamais, d'autre part, je n'aurai droit à plus d'indulgence de la part de mes lecteurs. — Je me suis levé pour écrire ce feuilleton, et je me recouche.

Je prie mes trois collaborateurs, malgré moi pour le travail, malgré eux pour la recette, de se chanter ceci sur l'air *Malbrough s'en va-t-en guerre.*

Je finirai par une épigraphe. Je l'emprunte à MM. les *auteurs* de *E. H.*, cette pièce, à laquelle je prends l'épigraphe, que, se mettant également trois contre un, ils ont empruntée aux *Guêpes* et à *Geneviève.*

« Ils se sont mis trois : sur trois, il y en a un qui ne fait rien, un qui fait les répétitions, et le troisième fait la pièce... mais celui-là, bien souvent, on ne le nomme pas. »

Celle-là, ce n'est pas moi qui la leur fais dire.



Il y a, à l'usage de tout le monde, deux façons de se consoler du temps présent quand on n'en est pas satisfait.

Il y a bien une troisième manière plus efficace encore, mais je me la réserve; — elle s'explique d'elle-même par deux cachets que j'ai fait graver, et dont je me sers d'ordinaire. Le premier : *eïner-ley*, veut dire *ça m'est égal;* — le second dit : « *Je ne crains que ceux que j'aime;* » à quoi, si la cornaline sur laquelle cette phrase est gravée eût été assez grande, j'eusse ajouté : *mais je les crains diantrement.*

Des deux autres manières de se consoler du temps présent, la première consiste à faire des projets et à rêver des espérances dans l'avenir; — la seconde, à chercher dans le passé quelque chose de pis que le présent.—Cette seconde manière est surtout consolante en ceci qu'elle vous apporte la preuve que rien ne dure, même le mal.

J'ai lu dans les journaux, hier ou avant-hier, deux faits qui m'en ont remis deux autres en mémoire : — l'un est un procès relatif à une irrévérence commise dans une église à propos du pain béni; l'autre est un article scientifique qui déclare le gaz un mode d'éclairage barbare, sauvage, primitif, — antédiluvien et préadamique.

J'ai trouvé dans un bouquin le récit d'un procès curieux engagé, il y a à peine cent ans, à propos du pain bénit.

Un sieur de Beaumanoir, *sommé* de rendre le pain bénit le jour de la fête des Cinq Plaies, en la paroisse de Saint-Roch, offrit de donner un louis aux marguilliers pour être déchargé de ce soin ; ceux-ci exigèrent soixante-douze livres, une grosse somme pour le temps. M. de Beaumanoir ayant maintenu son offre, il reçut une assignation, à la requête des curé et marguilliers, à l'effet de comparaître dans trois jours à la chambre civile, pour voir dire qu'en réparation de son manque de respect et de son témoignage de mépris pour l'Église, il sera condamné à remettre auxdits sieurs curé et marguilliers la somme de soixante-douze livres, — pour pain bénit, cire, offrandes, bedeaux, porteurs et suisses ;

Qu'il lui sera fait défense à lui et à tous autres qu'il appartiendra, de plus, à l'avenir, faire aucune difficulté de rendre le pain bénit lorsqu'ils en seront requis ; et pour, par ledit sieur de Beaumanoir avoir été refusé, etc., qu'il sera condamné en mille livres d'amende applicables aux pauvres de la paroisse de Saint-Roch, et en tels dommages et intérêts qu'il plaira à la cour de fixer ;

Voir dire encore que le sieur de Beaumanoir sera condamné en tous les dépens, et, en outre, que la sentence qui interviendra sera imprimée, lue, pr-

bliée et affichée partout où besoin sera, et notamment lue aux prônes de la paroisse de Saint-Roch, le tout aux frais et dépens du sieur de Beaumanoir.

Ceci nous paraît monstrueux aujourd'hui, qu'un curé et des marguilliers se croient en droit d'assigner un paroissien chaque fois qu'il n'aura pas, sur leur injonction, payé deux pains bénits à quinze livres chaque, — chaque fois qu'il ne les aura pas éclairés et illuminés de douze livres de cire, — chaque fois qu'il ne donnera pas un louis à l'offrande, — chaque fois qu'il n'offrira pas des gants blancs aux suisses.

Le bouquin, recueil de pièces judiciaires, dans lequel j'ai trouvé ce procès, ne donne pas le jugement; mais tout porte à croire que le sieur de Beaumanoir a dû tout au plus obtenir une réduction sur la somme demandée. En effet, l'avocat qui plaidait pour lui ne plaide que les circonstances diminuantes, il reconnaît le droit des sieurs curé et marguilliers, il ne conteste que l'importance de la somme.

D'autre part, on trouve des condamnations prononcées dans des cas semblables.

En 1711, Me Nicolas Chevalier, substitut de M. le procureur général du grand conseil, fut condamné

à rendre le pain bénit, avec cierges et offrandes, en la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois.

En 1712, pareille sentence fut rendue contre les sieur le Roy de Royaumont, conseiller au Châtelet; des Bouleaux, président à Tours; Aubry, contrôleur des rentes; Catelon, bourgeois de Paris; Letellier, procureur au Châtelet; et Petit, tapissier de monseigneur le duc d'Orléans.

Dans l'origine, le pain bénit comportait moins de faste. L'évêque envoyait simplement aux curés une petite portion de l'hostie consacrée.

Pendant longtemps l'usage de faire bénir des pains, qui succéda à celui-là vers l'an 500, ne fut qu'une offrande volontaire; — puis la justice intervint et prononça les peines contre ceux qui prétendaient s'abstenir.

L'Église, aujourd'hui, a dû renoncer à l'aide des huissiers, des recors et du papier timbré; — les sentiments religieux pour une part, — et la vanité au moins pour une autre, suffisent à maintenir l'usage des pains bénits avec offrandes et cierges pesants, — bien vite éteints.

Ce regard en arrière suffit pour prouver que les abus sont longtemps défendus, parce qu'ils sont le patrimoine d'un grand nombre de gens; mais qu'ils finissent par succomber.

Il arrive cependant que des abus, des excès, des sottises que l'on croyait bien et dûment enfoncés, reparaissent tout à coup dans le monde :

Multa renascentur quæ jam cecidere...

N'interrompez pas le poëte; finissez le vers et commencez le suivant :

Cadentque
Quæ nunc sunt in honore...

« Des choses renaîtront qu'on avait enterrées ;
« Mais on enterrera
« Celles qu'on voit, de nos jours, honorées. »

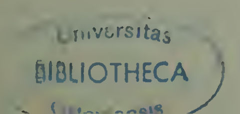
Si nous voyons reparaître certains abus, ne nous en fâchons pas : — la Providence agit comme les vieilles femmes qui remettent une seconde fois dans leur moulin à café les grains qui n'ont pas été broyés et moulus assez fin.

Passons à l'autre sujet :— il est évident que dans un temps donné la lumière électrique remplacera le gaz; — mais nous n'en sommes pas encore là. Pour faire prendre patience aux gens pressés, rappelons ceci : en 1769, — on considérait les lanternes à réverbère comme « le dernier degré de perfection de l'éclairage, » et on remerciait publi-

quement M. le lieutenant général de police d'avoir favorisé une invention qui atteignait à jamais le but. C'était en effet un progrès en comparaison de ce qu'était l'éclairage en 1749.

Un procès fut fait à M. D..., notaire et secrétaire du roi, pour qu'il eût à allumer ou faire allumer les chandelles des quatorze lanternes de la rue Croix-des-Petits-Champs, du côté de la rue Saint-Honoré.

Voici comment on procédait à l'éclairage : — à un jour convenu, les bourgeois et habitants de chaque quartier s'assemblaient chez le commissaire ; on élisait, à la majorité des voix, le citoyen auquel on confiait, pour l'année, le soin d'allumer les chandelles des lanternes ; — c'était à la fois une corvée et une marque d'estime ; — c'est ce que devraient être toujours les honneurs et les distinctions dans une société bien organisée. — Il n'y aurait à l'assaut des places et des honneurs que les vrais ambitieux, ceux qu'un noble orgueil, inspiré par la Providence, destine naturellement aux corvées sociales ; — tandis que, vu les profits aujourd'hui attachés aux fonctions publiques, nous sommes en proie à la vermine des faux ambitieux, de ceux qui font prendre pour de l'ambition l'avidité et l'avarice, — de ceux qui sont ce qu'était Catilina, suivant Salluste : *Appetens alieni et sui profusus;*



de sorte que les reptiles arrivent aux sommets comme les aigles, avec lesquels il ne faut pas les confondre.

Le notaire en question, quoique dûment élu, ne voulait pas accepter la charge, sous prétexte qu'il était secrétaire du roi. — Ce sont les anoblis qui ont perdu la noblesse ; ils n'ont vu dans la noblesse que les exemptions et les priviléges. — Ils achetaient la noblesse, ils voulaient rattraper leur argent; ils ne voulaient pas voir les horions, les têtes fendues, les bras cassés dont les premiers nobles avaient payé leurs immunités.

Les princes, les ministres et les magistrats, jouissaient de la bizarre et insultante exemption que voulait obtenir le notaire D... ; — eux seuls ne contribuaient en rien à l'entretien et au progrès des lumières.

Aussi on citait M. Hérault, lieutenant général de police, qui avait refusé le privilége, et qui faisait allumer les lanternes de son quartier.

Et aussi M. le prince de Conti, qui tenait à honneur d'être élu pour cette corvée à faire et ce service à rendre.

D'après un dénombrement récent, il est avéré qu'il existe, en France, 37,662 aveugles. — Cela paraît peu, au premier abord; mais on ne compte pas, parmi les aveugles, — ceux qui ne sont affligés que d'une cécité momentanée produite par la cataracte, par une taie, par une maladie inflammatoire, ceux qui louchent, ceux qui voient double, les bigles, les myopes, les presbytes.

Par suite de quoi le nombre de ceux qui ne voient pas clair, ou qui voient mal, est hors de toute proportion avec le nombre des aveugles. — Il faudrait ajouter ce nombre à celui des 37,662 aveugles constatés, pour retrouver le total des gens qui ne voient pas clair.

Cette statistique des aveugles peut donner lieu à quelques rapprochements curieux avec d'autres statistiques.

C'est le département de la Seine qui renferme le plus d'aveugles (1,482); c'est aussi celui dans lequel il se commet, en moyenne, le plus de crimes et le plus de mariages.

Le département de l'Ain, auquel les statistiques

judiciaires reconnaissent l'avantage de commettre le moins de crimes, n'a que 361 aveugles.

Dans le Jura, l'instruction est plus répandue que dans tout autre département. Sur 1,000 recrues, on ne compte que 170 ignorants. Ce département renferme plus d'aveugles que le département de la Corrèze, qui est celui de tous qui jouit de la plus parfaite ignorance. — La proportion des aveugles suit la proportion des ignorants, en sens inverse. — Il y a, dans le Jura, 346 aveugles, et seulement 231 dans la Corrèze, où, sur 1,000 recrues, on trouve 819 hommes ne sachant pas lire.

Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochements, dont il n'y a à tirer aucunes conséquences ayant le sens commun.

Il a trois noms : Xavier, Saintine, Boniface.
— Saintine, c'est le nom d'un esprit très-charmant,
Philosophe enjoué, plein de sel et de grâce.
— L'autre n'est pas un nom ; ce n'est qu'une grimace
Qu'il met, pour présenter ses livres humblement
Aux quarante immortels qui l'ont, en cour plénière,
Déjà deux ou trois fois doté comme rosière.
— Xavier n'est pas non plus un nom, — c'est un faux nez

Qu'il met lorsque, rasant les murs, et, vers la brune,
Fredonnant un vieil air d'Hênreichs abandonné,
Il cherche, en huis suspect, la mauvaise fortune.
Par deux associés des deux tiers amoindri,
De comploter à trois un triste pot-pourri.
— Comme Vespasien, pensant que la pécune
Ne garde du terroir aucun mauvais parfum,
— Il mange de trois noms, mais n'en laissera qu'un.



Ce qui nuit le plus au bonheur de la plupart des hommes, c'est qu'ils tiennent moins à être heureux qu'à le paraître.

Tel bourgeois aisé condamne lui et les siens à toutes les privations de la pauvreté, pour paraître riche aux yeux des gens qui passent auprès de lui dans la rue et qui ne le regardent même pas.

Il met sur son dos le prix de la viande qu'il ne met pas dans la marmite.

Il ne se demande pas : « Suis-je heureux? »

Il se dit : « Me croit-on heureux? »

Et c'est plus cher.



LE BONHEUR.

S'il est des gens réellement malheureux, il est juste également de dire que la plupart des hommes construisent laborieusement l'édifice de leur malheur, et bâtissent comme on dit des cachots en Espagne. La plupart des hommes font consister le bonheur dans ce qu'ils n'ont pas, sans autre raison que ceci, qu'ils ne l'ont pas, ou qu'un autre le possède. « On regarde l'envers de sa vie et l'endroit de la vie des autres! »

La plupart des gens se figurent que la vie leur doit des bonheurs infinis. Ils font une liste longue et emphatique des diverses félicités qu'ils voient et qu'ils rêvent, et ils adressent des reproches amers à la Providence, à chacune de ces félicités qu'ils ne voient pas leur tomber toute rôtie. Quand ils font leur bilan, ils se trouvent odieusement volés, et accusent à hauts cris ladite Providence de banqueroute frauduleuse à leur égard.

Il serait plus prudent, plus juste et plus heureux d'employer le procédé contraire :

A savoir, de dresser une liste exacte de tous les

fléaux, maux, souffrances, etc., que peut renfermer la vie d'un homme et de se réjouir de tout ce qu'on réussit à éviter.

Il en est de même de la façon de juger les hommes : on se représente l'homme normal comme un composé charmant des vertus les plus magnifiques et quelquefois les plus contradictoires. — Puis ensuite, on se met à haïr cordialement chaque homme en particulier de tout ce qui lui manque entre les brillantes qualités dont il vous a plu de décorer un type de votre invention.

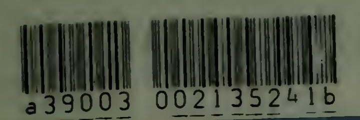
Combien d'amis excellents on a repoussés parce qu'ils n'étaient pas exactement taillés sur le modèle fantastique de Pylade ! Au contraire, figurez-vous, ce qui est la vérité, que l'homme est naturellement un animal sauvage, égoïste, grossier, traître, avide, féroce, qui n'a renoncé à manger son semblable que parce que la viande humaine est coriace et d'un goût médiocre. Sachez bon gré aux hommes que vous rencontrez des petites dissemblances que vous leur découvrirez avec le type ci-dessus ; chérissez-les à cause de ces dissemblances, quelque petites qu'elles soient ; vous serez ainsi, je le répète, plus heureux et plus juste, et je vous avertis que c'est le seul moyen que j'aie trouvé de ne pas devenir parfaitement misanthrope en ce temps-ci.

On est longtemps à prendre une pareille résolution, et je ne vous cacherai pas que je n'y ai réussi que depuis un quart d'heure.— Si bien que j'ai fait encore des vers contre le bonheur :

De bonne grâce au mal je m'étais bien soumis,
Mais contre le bonheur j'ai parfois l'âme émue;
On a de faux amis et de vrais ennemis;
On se lasse de tout, dans cette vie, hormis
Du malheur, qui toujours garde sa pointe aiguë.
Le bonheur est mensonge, et le mal vérité;
De malheurs évités le bonheur se compose;
L'homme, à l'âge envieux où naît l'austérité,
Où l'on fait la sagesse avec l'infirmité,
Saigne encor de l'épine et ne sent plus la rose.

Alphonse Karr




a39003 002135241b